



Rapport

sur la situation en matière de développement durable

2017



LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Édito	3
La Savoie en quelques chiffres	4
Les compétences du Département	6
Le développement durable	7
Le Département poursuit les priorités fixées en 2016	9
Encourager la sobriété et l'efficacité énergétique et lutter contre la précarité énergétique	10
Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables	12
Développer les circuits courts et soutenir une alimentation de qualité	14
Favoriser l'écomobilité	15
Soutenir la filière bois énergie	16
Les finalités du développement durable	17
1. Lutter contre le changement climatique	18
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources	28
3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	36
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	44
5. Fonder une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	54
Le Département agit toute l'année !	60

Elaboration : Marie-Stéphanie Dechaume

Comité de lecture : Isabelle Acezat, Carole Angonin, Bernard Barneoud, Katia Barret, Nuria Marquet, Annick Mérand, Gérard Ordovini, Béatrice Vigneaux
Mise en forme : Catherine CUDEL - Crédits photos : Adobe Stock / Caroline Moureaux / Sylvie Friess / Caméléon - Berthier / Eiffage / Hobby One / Asder / Morillon
Sylvain - Association Mountain Riders / Erasme - Métropole de Lyon / Département de la Savoie - Catherine Cudel
Document imprimé sur du papier recyclé en 100 exemplaires / Imprimeur : Helio Technic

15 janvier 2018

Édito

Depuis plus de 30 ans, le Département s'est **engagé de manière volontariste sur la voie du développement durable**. A ce jour, nous nous devons donc d'être exemplaires en déclinant ces principes au niveau de chacune de nos compétences. Ainsi, le développement durable représente **un engagement collectif** qui implique les élus, les agents et les partenaires du Département.

Comme chaque année depuis 2011, le Département souhaite, à travers **ce rapport élaboré avec la participation de l'ensemble des services**, faire connaître et souligner un certain nombre d'actions réalisées en 2017. S'il n'est pas un document exhaustif, il permet cependant de **montrer la continuité du travail mené d'une année sur l'autre**. Ainsi, les priorités fixées par les élus de la deuxième commission en 2016 ont été reconduites en 2017. Dans ce rapport, vous pourrez lire l'expression directe de mes collègues conseillers départementaux sur les thématiques qu'ils portent.

Par des actions concrètes, le Département agit pour assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, pour permettre l'épanouissement de tous les êtres humains, pour préserver

la biodiversité et protéger les milieux et les ressources.

Au cœur des questions sociales, le Département s'affirme maintenant en tant que **chef de file de lutte contre la précarité énergétique**, qui doit s'articuler avec les Plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) situées à l'échelle des EPCI. Les mauvaises performances thermiques des logements comme la vétusté des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire gonflent les factures énergétiques des ménages : elles accentuent la pauvreté. Le Département peut **accompagner concrètement les savoyards dans la lutte contre la précarité énergétique**.

Dans son fonctionnement interne, il a aussi une responsabilité pour rechercher toujours plus **d'exemplarité au sein même des services**. En effet, les agents sont également des acteurs à part entière de la dynamique mise en œuvre en faveur du développement durable. La sensibilisation des agents aux éco-gestes par une campagne de communication innovante, la formation des agents des collèges ou encore le développement de la visioconférence en sont quelques exemples.

Malgré les efforts entrepris, le chemin qu'il nous reste à parcourir pour inverser les tendances liées au changement climatique et modifier nos comportements est encore long. Il reste beaucoup à entreprendre pour relever ce grand défi de notre société. Parallèlement à la poursuite du Plan climat, l'année 2018 devrait permettre au Département de **poursuivre ses actions en matière d'amélioration de son patrimoine bâti**, ce qui constitue un des axes essentiels de notre action.

Bonne lecture aux savoyards, aux agents et à l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire.



Annick Cressens,
Conseillère départementale
déléguée au développement
durable et à l'aménagement
numérique.

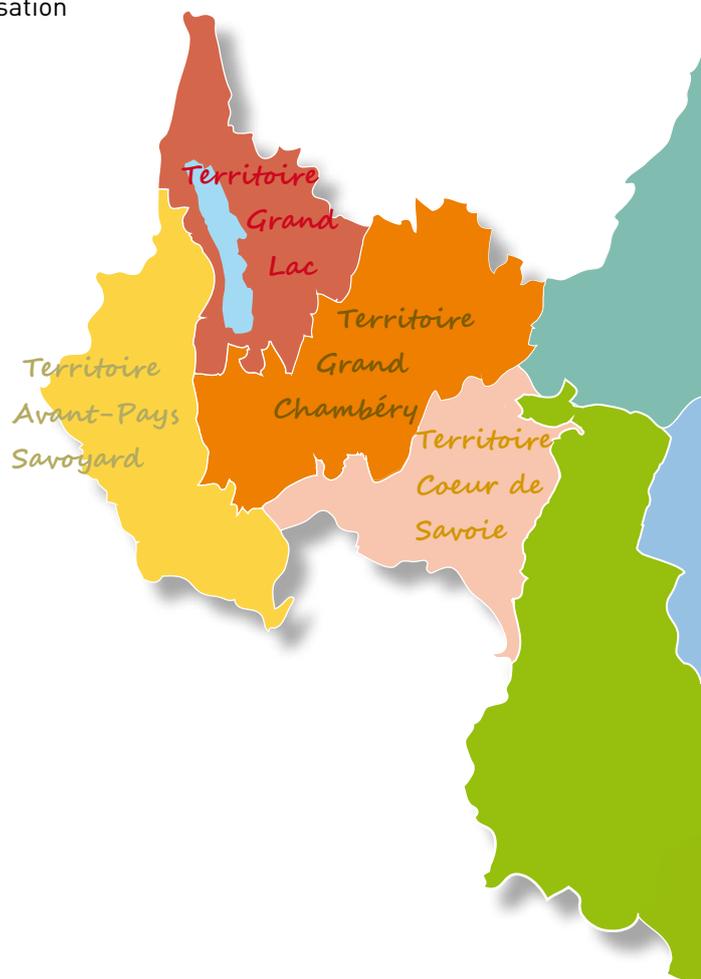
La Savoie en quelques ch

1 parc naturel national et 2 parcs naturels régionaux, soit 3 088 km² couverts pour concrétiser un projet de protection et de valorisation du patrimoine (nature, culture, paysage)

3 143 km de routes départementales

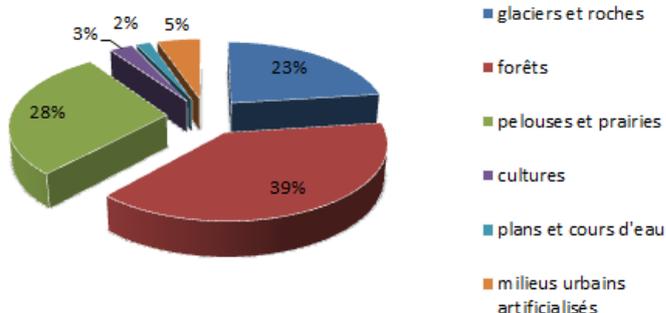
38 collèges publics et 9 collèges privés

510 000 m² de bâtiments (dont le Département est propriétaire ou gestionnaire), dont 216 000 m² de collèges



Occupation des sols en Savoie

(2013 - CEN RGD 73-74)



6 EPCI porteuses d'un TEPOS (Territoire à énergie positive) et/ou TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte)

iffres



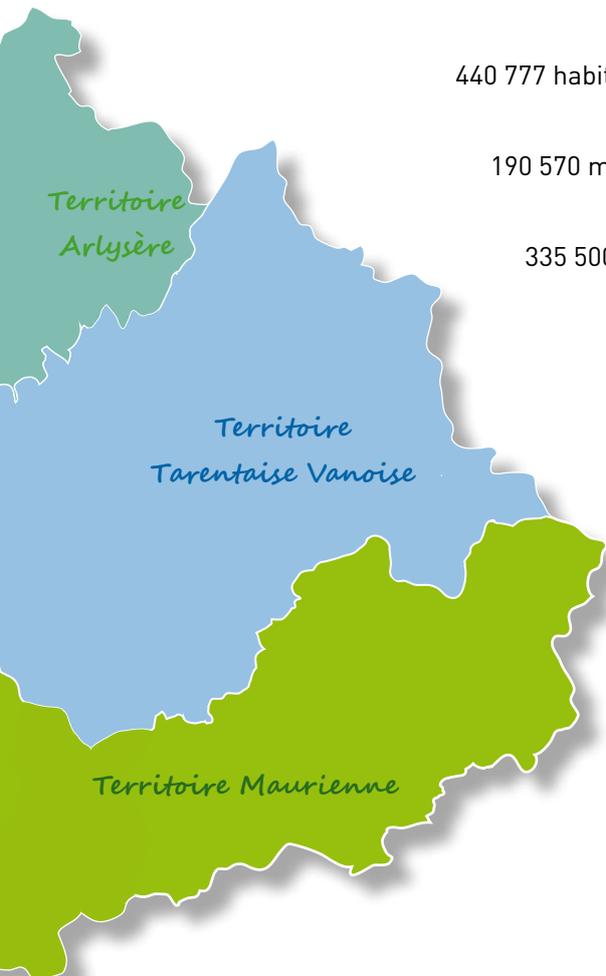
6 028 km² dont 2 094 km² d'espaces protégés (réglementaires et contractuels)

285 communes

440 777 habitants

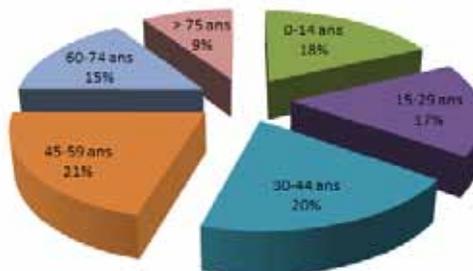
190 570 ménages

335 500 logements, dont 8,23 % de logements sociaux

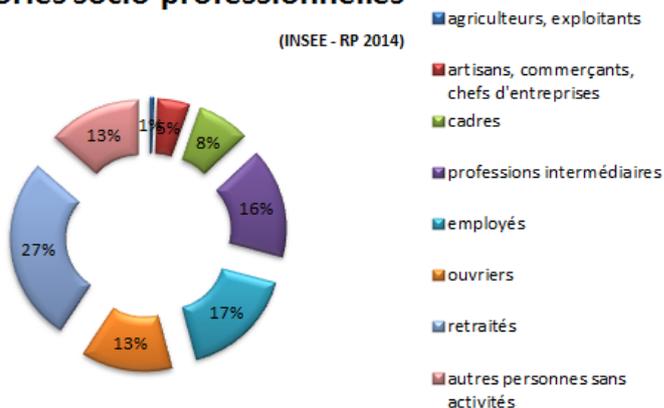


7 territoires,
19 cantons,
38 conseillers départementaux

Répartition de la population (INSEE - RP 2014)



Catégories socio-professionnelles (INSEE - RP 2014)



Les compétences du Département

Le Département est compétent dans les domaines suivants :

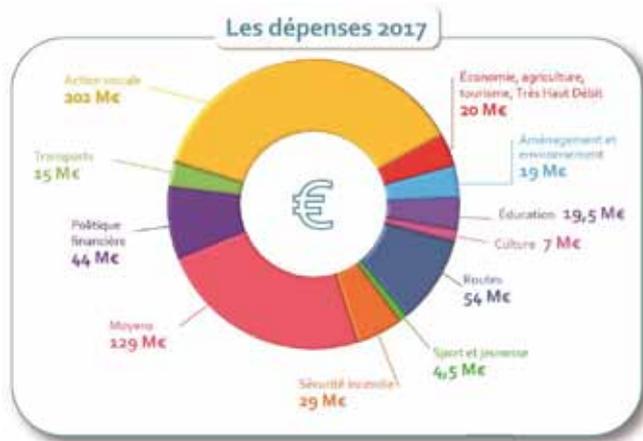
- **l'action sociale** en faveur des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté,
- **la gestion des routes départementales,**
- **le transport scolaire** des enfants handicapés (la compétence transport scolaire et transports interurbains ont été repris par la Région au 1^{er} septembre 2017),
- **l'éducation** avec notamment l'entretien des collèges, le recrutement des personnels techniques et la gestion de la restauration scolaire,
- **la culture** avec les archives départementales, les bibliothèques et certains monuments comme châteaux ou musées, le schéma départemental des enseignements artistiques,
- **le développement local** avec l'aide aux collectivités (communes et communautés de communes),
- **le logement** avec notamment la gestion du Fonds solidarité logement (FSL).

Au-delà de ces compétences obligatoires, le Département a décidé de mener des politiques volontaristes pour favoriser le développement de la Savoie.

Pour le bien-être des savoyards, le Département a notamment choisi d'intervenir dans l'enseignement supérieur, la formation, l'environnement, le développement durable, la politique montagne, le sport, les arts et la culture.

En 2017, le Département de la Savoie a disposé d'un budget de 543 M€ :

- dépenses d'investissement : 104 M€ (hors dette et transport)
- dépenses de fonctionnement : 403 M€ (hors transport)



Le développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Brundtland, Premier ministre norvégien (1987). Mais c'est en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, que la notion de développement durable et celle de ses trois piliers sont officialisés : **un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**

Le développement durable a donc pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des écosystèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères.



Piloter des actions répondant aux enjeux du développement durable, c'est d'abord mener **une démarche transversale** avec la participation de toutes les parties prenantes, le tout au service d'**une stratégie d'amélioration continue**, et en ayant mis en place **un dispositif d'évaluation partagé.**

Pourquoi un rapport sur la situation en matière de développement durable :

Cadre législatif – Objectif

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

L'objectif du rapport est de **mettre au centre des débats, les choix politiques et leur cohérence sur le territoire au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable.** Celui-ci est donc présenté chaque année à l'assemblée départementale, avant le débat d'orientations budgétaires. Il permet de rendre compte de l'action du Département et de montrer l'évolution des pratiques.

Ainsi, l'ensemble des directions et des services, dont les métiers et projets prennent en compte les enjeux du développement durable, ont été mobilisés pour la construction de ce rapport.

De manière générale, le développement durable est introduit au cœur de l'action du Département

en l'inscrivant progressivement dans chacune de ses politiques, afin de favoriser un développement responsable, solidaire et respectueux de l'environnement.

Pour plus d'information, le site internet du Département :

 www.savoie.fr/7141-le-developpement-durable.htm



Le rapport 2017 se décline en deux parties avec d'abord la parole des élus, puis le témoignage d'agents.

En effet, les élus ont fixé des priorités pour l'année (partie 1) à partir des finalités qui constituent le développement durable (partie 2).

Pour aller plus loin, la partie « agenda » permet d'avoir un aperçu d'autres actions réalisées au cours de l'année.





Le Département poursuit les priorités fixées en 2016

Début 2017, les conseillers départementaux, rassemblés au sein de chacune des commissions thématiques, ont souhaité poursuivre les cinq priorités fixées l'année précédente, souhaitant ainsi souligner l'ancrage du développement durable dans les pratiques et les actions mises en œuvre par la collectivité sur le long terme.

Ces priorités ont pour vocation de donner un cap aux services du Département et de conforter les projets engagés sur ces différents champs.



Encourager la sobriété et l'efficacité énergétique et lutter contre la précarité énergétique

La loi NOTRe et la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) ont confié au Département le rôle de chef de file de la lutte contre la précarité énergétique.

Selon la loi Besson de 1990, « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Par son Plan climat 2018-2022, le Département de la Savoie s'engage à mobiliser les acteurs du territoire sur les enjeux climat-air-énergie. Ainsi, deux actions sont mises en œuvre :

1/ La mise en place d'un programme SLIME (Service local d'intervention à domicile pour la maîtrise de l'énergie)

La méthodologie SLIME consiste à :

- sensibiliser et impliquer les « donneurs d'alerte » locaux (travailleurs sociaux et puéricultrices intervenant à domicile),
- effectuer des visites à domicile pour fournir aux

ménages concernés des conseils (éco-gestes) et installer des petits équipements d'économies d'eau et d'énergie afin de les aider dans leur changement de comportement,

- orienter les ménages vers des solutions durables et locales leur permettant de sortir de la précarité énergétique.



www.lesslime.fr



2/ La réforme du guichet unique pour la maîtrise de l'énergie

Le guichet unique pour la maîtrise de l'énergie est un dispositif départemental qui permet d'accompagner la rénovation énergétique de l'habitat du secteur privé. Il représente un maillon cohérent avec les Plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) mises en place progressivement par les EPCI depuis cette année. Ces plateformes sont des lieux physiques mettant en relation les particuliers, les professionnels du bâtiment et les banques.



<http://guichet-unique-enr.savoie.fr>





Elle en parle :

Cécile UTILE-GRAND, conseillère déléguée au lien social, à l'enfance, à la famille, à la jeunesse et la PMI, et à la coopération décentralisée



Les impayés de factures ou la privation de chauffage sont une réalité quotidienne pour les plus modestes. Pourtant, les solutions techniques pour rénover les logements ou améliorer l'usage de petits équipements existent. Elles peuvent apporter plus de confort à ceux qui n'en ont pas ou limiter les pertes en énergie et ainsi réduire le montant des factures pour tous.

L'implication du Département, dans le pilotage d'un SLIME, permet de faire bénéficier les ménages concernés d'un dispositif unique et cohérent sur l'ensemble du territoire. En Savoie aujourd'hui, 3 territoires sont déjà engagés avec un dispositif porté par :

- l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTIV), en lien avec la délégation territoriale Tarentaise Vanoise,
- la Communauté de communes Cœur de Savoie (3CS), en lien avec la délégation territoriale Combe de Savoie,
- la délégation territoriale de l'Avant-Pays-Savoyard, en lien avec le Syndicat mixte de l'Avant-Pays-Savoyard (SMAPS).

Les crédits mobilisés proviennent du Fonds de solidarité logement (FSL).

Après l'expérimentation menée en 2017, le Département poursuivra en 2018 son action de sensibilisation des travailleurs sociaux, la formation des ambassadeurs de l'énergie et l'accompagnement des EPCI dans le montage de leur SLIME pour à terme couvrir la totalité de la Savoie.

Par ailleurs, afin d'être efficace aujourd'hui vers les ménages en précarité énergétique, et de répondre à la nouvelle articulation territoriale de la rénovation énergétique, le guichet unique évolue.

Il s'agit aujourd'hui de **privilégier l'action du Département en faveur de la lutte contre la précarité énergétique**, en la plaçant au cœur des acteurs territoriaux, et de clarifier son intervention vis-à-vis des acteurs et des bénéficiaires.

Ces actions mises en place par le Département sont indissociables les unes des autres, car elles permettent de traiter la précarité énergétique d'un bout à l'autre de la chaîne.





Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables

Depuis plusieurs années, le Département intègre des critères sociaux et environnementaux dans ses marchés publics. Il s'est donc engagé dans **une réflexion globale** qui devrait être formalisée, à terme, par un **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)**.

Les objectifs du Département sont les suivants :

- **améliorer le fonctionnement** de sa procédure d'achat (transversalité entre les services, partenariat avec le territoire),
- **faire des économies** (rationalisation de l'achat, mutualisation),
- **montrer l'exemple** et inciter les acteurs économiques à intégrer le développement durable dans leur production.

L'intégration des clauses sociales (insertion/handicap) dans les marchés publics du Département fait vivre concrètement les objectifs du schéma.

Un achat écologiquement responsable...

La commission d'appel d'offres du Département de la Savoie, réunie le 28 novembre 2017, a choisi l'option « **fourniture 100 % électricité verte(*)** » pour l'ensemble de ses sites qui ont été mis en concurrence dans le cadre de l'accord-cadre lancé par le Syndicat départemental d'énergie de Savoie (SDES), en qualité de coordonnateur du groupement de commandes.

Le choix de l'option « électricité verte » est cohérent avec la démarche de Plan climat du Département puisque parmi les objectifs fixés figure celui d'intégrer 23 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie de la collectivité.

(*) Électricité verte : toute électricité produite à partir d'une source d'énergie renouvelable (énergie solaire photovoltaïque, énergie éolienne, énergie marémotrice, énergie houlomotrice, énergie hydroélectrique, géothermie, biomasse).



Chantier routier
à Méribel Mussillon



Elle en parle :

Corine Wolff, conseillère départementale, présidente de la commission d'appel d'offres



Depuis que le Département s'est donné les moyens, avec le soutien du Fonds social européen (FSE), de **structurer les projets de clauses sociales** sur la Savoie et notamment de **développer des clauses d'insertion dans ses propres marchés**, nous constatons une montée en puissance régulière de cet outil au service de l'économie et des territoires.

Durant l'année 2017, cinq directions ont intégré des clauses sociales d'insertion et de promotion de l'emploi dans leurs marchés de services.

Les procédures internes et le « qui fait quoi » mis au point avec le groupe de travail interne sont en place : l'opportunité d'intégrer des clauses d'insertion a été étudiée sur 40 opérations, dont 15 lancées en 2017 avec des heures d'insertion qui seront à réaliser sur 27 marchés.

Au niveau de l'exécution, **24 personnes éloignées de l'emploi ont travaillé** sur 20 marchés contenant des heures d'insertion. Si les 14 entreprises ou groupements titulaires ont eu recours le plus souvent à des Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), 5 d'entre elles sont passées par un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ BTP) permettant aux bénéficiaires de signer un contrat de professionnalisation, un a été recruté en CDD et un autre en contrat aidé.



Les premiers résultats : des entreprises qui dépassent souvent les heures d'insertion prévues

Une quinzaine de marchés contenant des clauses d'insertion sont terminés avec **5 200 heures d'insertion réalisées** pour 4 000 prévues. Concrètement ce sont des heures de travail pour des savoyards qui avaient besoin d'un « coup de pouce » pour retrouver un emploi.

Deux exemples :

- Le 1^{er} marché « clausé » du Département sur la RD1212 avec **la réfection des seuils de l'Arly à Moulin ravier** contenait 1 820 heures d'insertion : 2 080 heures d'insertion ont été réalisées par un bénéficiaire du RSA Albertvillois et à un senior Uginois.
- Lors de la construction d'**une bretelle d'accès à la RN90 à La Léchère**, le partenariat entre une entreprise locale et une structure d'insertion de Moûtiers a permis à 8 jeunes de réaliser le parement en pierres d'un mur en terre armée et le lot réservé espaces verts a été attribué à une entreprise d'insertion savoyarde.



Développer les circuits courts et soutenir une alimentation de qualité

La direction des collèges développe depuis plusieurs années de nombreuses actions pour **améliorer les qualités gustatives et nutritionnelles des repas des collégiens**, en privilégiant les circuits courts dans un budget maîtrisé.

Elle en parle :

Marie-Claire Barbier, vice-présidente déléguée aux collèges

*Dans le cadre de **la valorisation des produits issus des circuits courts**, la direction des collèges et la direction des politiques territoriales pilotent un projet pour leur développement dans la restauration collective et pour agir sur la structuration des filières agricoles.*

*Aujourd'hui, le Département de la Savoie adhère au groupement d'achats des établissements scolaires de la Savoie, pour acquérir les denrées alimentaires de l'atelier culinaire départemental. A partir du 1^{er} janvier 2018, le choix a été fait d'adhérer également à la **centrale d'achat régionale**, dans un premier temps pour certains produits (yaourts nature, les fromages et les pâtes).*



*Dans le cadre d'**une démarche d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux**, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a constitué cette centrale d'achat régionale, qui a vocation à offrir aux acheteurs publics un outil permettant de faciliter l'acte d'achat, de sécuriser et d'optimiser des dépenses. Elle facilite aussi l'accès des petites et moyennes entreprises et fournisseurs locaux aux marchés publics. L'offre de la centrale régionale viendra compléter l'offre du groupement d'achats des établissements scolaires de la Savoie.*

Les objectifs de la centrale d'achat sont de sourcer les producteurs et produits locaux pour offrir aux acheteurs une vision claire de la production régionale, de rendre accessibles les marchés publics auprès des producteurs locaux (marchés avec lots géographiques) et d'apporter un appui technique pour simplifier la commande publique et donner la priorité à l'agriculture régionale.

A l'horizon 2020, un travail sera mené pour augmenter encore l'approvisionnement en produits locaux dans les collèges.



Relocalisation de l'atelier culinaire départemental

Actuellement, l'atelier culinaire produit 2 800 repas par jour, pour 10 collèges des bassins chambérien et aixois. Le projet pour sa relocalisation a démarré en 2017, avec la perspective de desservir entre 16 et 21 collèges.

L'objectif est de proposer un service de restauration départementale qui réponde encore mieux aux besoins du service public, aux exigences réglementaires, et qui s'inscrive dans une démarche de mutualisation des moyens.



Favoriser l'écomobilité

Le **Plan de déplacement d'entreprise** (PDE) est un dispositif piloté par le service conditions de travail, au sein de la direction des ressources humaines.

Partie intégrante du Plan climat, il vise à inciter les agents de la collectivité à modifier leurs habitudes tant sur les déplacements domicile-travail que sur les déplacements professionnels. Sont ainsi promus l'utilisation de transports alternatifs (marche à pied,

vélo, transport en commun, covoiturage) mais aussi des outils tels la visio-conférence pour encourager la bonne gestion des réunions génératrices de déplacements.

Le PDE est mis en œuvre grâce à **un groupe technique transversal** et un suivi des actions est présenté périodiquement en **comité de pilotage performance**, ainsi qu'en **première commission** pour les orientations stratégiques.



Elle en parle :

Brigitte Bochaton, vice-présidente déléguée aux ressources humaines et aux moyens généraux



Cette année, les objectifs du PDE ont été réaffirmés. Les déplacements professionnels sont la priorité avec pour objectif d'ici 2020, la diminution de 10% des kilomètres parcourus par les agents.

*Afin de trouver des solutions adaptées et de continuer à encourager les changements de comportements, un suivi particulier des sites les plus générateurs de kilomètres est réalisé. Une des pistes de travail est la mise à disposition de fiches pratiques pour optimiser les réunions génératrices de déplacements. **Des directeurs**, qui initient les temps de travail, **aux assistantes**, qui les organisent : **tout le monde peut agir.***

N'oublions pas les autres actions mises en place depuis dix ans, comme le déploiement de vélos de service, la mutualisation des moyens de transports, la mise à disposition de véhicules électriques avec l'achat de 4 voitures supplémentaires prévu pour 2018. L'ensemble de ces démarches permettent de réduire les déplacements de nos agents ou de les rendre plus « sains », et donc de favoriser la santé au travail, de limiter la fatigue et les risques qui en découlent, et ainsi d'améliorer les conditions de travail de notre collectivité.

Il revient à chacun d'entre nous, chacun à son niveau, de s'impliquer dans le Plan climat aussi bien pour nous-mêmes que pour les générations futures.



Soutenir la filière bois énergie

Depuis 2007, la valorisation du bois énergie issu de travaux réalisés en Savoie a pris un réel essor. Ainsi en 2015, ce sont 55 000 tonnes de bois énergie qui ont été récoltées, principalement issues des forêts privées. Cette récolte ne contribue que partiellement aux besoins des chaufferies savoyardes.

Il en parle :

Lionel Mithieux, vice-président délégué à l'agriculture, à la forêt et à l'eau



Le marché du bois énergie est un marché émergent, le prix à la tonne évolue en fonction du cours des produits pétroliers et du gaz, mais aussi en fonction des conjonctures climatiques. Ainsi, les deux derniers hivers ont été particulièrement doux, ce qui a ralenti la consommation des chaufferies collectives.

A ce jour, de nombreux opérateurs ont d'importants stocks, et pour certains d'entre eux des stocks de bois énergie de plus d'un an. Cet état de fait fragilise les emplois en forêt pour une profession qui peine à être rémunérée au juste prix.

Et pourtant, **l'entretien des forêts**, pour qu'elles conservent leurs rôles multifonctionnels, nécessite des travaux qui génèrent des récoltes : la mise en œuvre de centres de tri et de stockage de bois à l'échelle des territoires est une réponse à la fois aux propriétaires forestiers publics et privés, mais aussi aux besoins en bois des chaufferies.

Des projets sont émergents sur les territoires de Cœur de Savoie et d'Arlysière, privilégiant les circuits courts. **Economie et environnement sont ainsi les moteurs du bois énergie.**





Les finalités du développement durable

Le caractère transversal du développement durable contribue à la cohérence globale et donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale.

Cette transversalité est opérationnelle au sein des actions et projets pilotés par l'ensemble des services du Département. Les cinq chapitres suivants en apportent de nombreuses illustrations, à travers la présentation de plusieurs actions emblématiques du Département en 2017.



1 . Lutter contre le changement climatique

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour limiter les impacts du changement climatique sur l'environnement, l'économie et les services essentiels.

Pour le Département, il s'agit de porter des actions ou d'agir dans les domaines de la consommation d'énergies renouvelables, l'urbanisme, les éco-gestes, les transports, les bâtiments, l'eau, la santé, le tourisme, la production, l'agriculture.

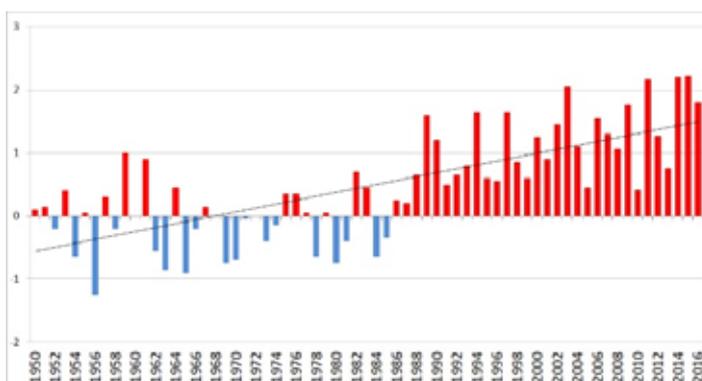
L'évolution du climat en Savoie : année 2016

Les températures

L'année 2016 globalement douce vient s'ajouter à 2014 et 2015 pour nous offrir 3 années d'affilée parmi les 5 les plus chaudes depuis 1950, constituant un enchaînement jamais observé jusque-là. L'indice des températures atteint ainsi un sommet avec **+2.16°C en Savoie depuis 1950**.



Evolution des températures à Bourg-Saint-Maurice entre 1950 et 2017



Écarts des températures moyennes annuelles (en °C) par rapport à la normale 1961/1990. Sources : Météo-France, traitement ASADAC-MDP

Sur les 48 derniers mois, seuls 8 ont enregistré des températures moyennes en-dessous des normales, confirmant une **accélération du phénomène de réchauffement**.

Les quatre derniers semestres hivernaux font parties des sept les plus chauds depuis 1950.

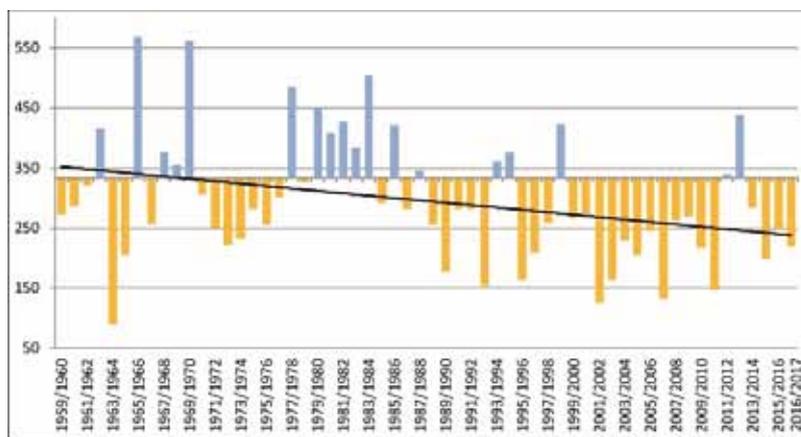
Cette dynamique confirme une « méditerranéisation » du climat dans les Alpes du nord (avec une fréquence plus importante de temps chauds en été, et de temps doux mais aussi plus variables en hiver).



L'enneigement

Malgré des mois de décembre très secs, les précipitations ont été au rendez-vous à la fois début 2016 et début 2017 pour permettre un enneigement suffisant, bien que très juste, mais avec des fins de saison bien enneigées.

Evolution des cumuls de neige (cm) de la saison hivernale (nov-avril) à Peisey-Nancroix (1350m, moyenne montagne) de 1959/1960 à 2016/2017



Sources : Météo-France, traitement ASADAC-MDP

Ces constats nous rappellent que **la maîtrise du réchauffement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la consommation d'énergie sont un enjeu majeur.** Par ailleurs, des actions d'adaptation aux impacts du changement climatique sont à mettre en place localement pour anticiper et donner des marges de manœuvre suffisantes aux territoires (pour leurs ressources naturelles et leurs activités humaines).

Propos rédigés par Christophe Chaix, ASADAC-MDP, en charge de l'Observatoire savoyard du changement climatique. Il a pour mission d'observer et de suivre des indicateurs sur l'évolution du climat et ses impacts locaux, les gaz à effet de serre, et de participer à la mise en place de stratégies et d'actions d'adaptation et d'atténuation à l'échelle de nos territoires. L'observatoire est piloté par ASADAC-MDP, présidé par Marie-Claire Barbier, et soutenu par le Département et les collectivités savoyardes.





Nouveau Plan climat pour la période 2018-2022

En tant qu'acteur public, le Département a un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique, en s'appuyant notamment sur les dispositifs réglementaires existants (Bilans des émissions de gaz à effet de serre, BEGES) et l'engagement volontaire.

En 2015, la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) a supprimé l'obligation pour le conseil départemental de réaliser un plan climat énergie territorial (les Plans climat-air-énergie territoriaux sont confiés désormais aux seuls EPCI) mais lui impose la réalisation d'un BEGES.

Ce bilan a pour vocation d'obtenir **une évaluation des émissions annuelles liées à l'activité de la collectivité** et surtout de l'inscrire dans **une dynamique de projets et d'actions de réduction**. Pour cette raison le bilan doit être accompagné d'une synthèse des actions envisagées pour réduire les émissions et être en mesure, sur le long terme, de **construire une stratégie de développement bas carbone de la collectivité**.

C'est dans ce contexte que les élus du Département ont souhaité engager la collectivité dans **une démarche volontaire de plan climat pour les 5 ans à venir**.



Il en parle :

Gérard Ordovini, responsable du service transition énergétique, direction de l'environnement et du paysage



*2017 est une année charnière : le premier exercice de plan climat (2013-2017), au-delà de la mise en place de la mesure de l'empreinte carbone de la collectivité, a permis **une prise de conscience collective** des enjeux climatiques et énergétiques.*

Le chemin de la lutte contre le changement climatique est encore long, mais fort de cette première expérience, le Département entre vraiment dans l'action avec son nouveau plan 2018-2022 en ayant pour ambition de :

- mieux structurer sa politique environnementale,
- réduire sa facture énergétique, son impact sur le climat et sa dépendance à l'énergie fossile,
- se démarquer par son exemplarité,
- impliquer les agents dans cette démarche responsable.



Le plan d'actions de réduction des émissions de la collectivité

Dix orientations qui permettent de conduire l'action départementale vers les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre, avec comme **enjeu majeur, la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine bâti.**

Axe 1

Des services départementaux sobres et propres en énergie

Orientation 1 : construire, réhabiliter et gérer durablement le patrimoine bâti

Orientation 2 : adopter un modèle de gestion des moyens compatible avec la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

Orientation 3 : déployer une politique de dématérialisation des procédures et de gestion éco-responsable du matériel informatique

Axe 2

Des compétences exercées sur la voie de la transition énergétique

Orientation 4 : gérer le réseau routier départemental en maîtrisant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre

Orientation 5 : renforcer la prise en compte des enjeux énergétiques dans l'intervention départementale en matière d'action sociale

Orientation 6 : développer une restauration collective sobre en carbone accompagnée d'une démarche éducative

Orientation 7 : favoriser l'accès de tous à la culture dans une démarche éco-responsable

Axe 3

Des politiques volontaristes mobilisant le territoire sur les enjeux climat-air-énergie

Orientation 8 : encourager les initiatives locales d'aménagement du territoire en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la production d'énergie renouvelable locale

Orientation 9 : accélérer la rénovation énergétique de l'habitat privé

Orientation 10 : développer l'écocitoyenneté et la mobilisation locale en sensibilisant les jeunes, les citoyens et les collectivités aux enjeux climat-air-énergie





Le bilan des émissions de gaz à effet de serre

> 2016 : 29 940 tonnes équivalent CO₂ émis par le Département de la Savoie

Depuis la mise en place du calcul des émissions du Département (premier bilan en 2011), la stagnation globale des émissions éloigne la collectivité de l'objectif global fixé lors de l'élaboration du plan climat 2013/2017. Cet objectif était de -20 % en 2020.

Evolution bâtiments (y compris collèges)

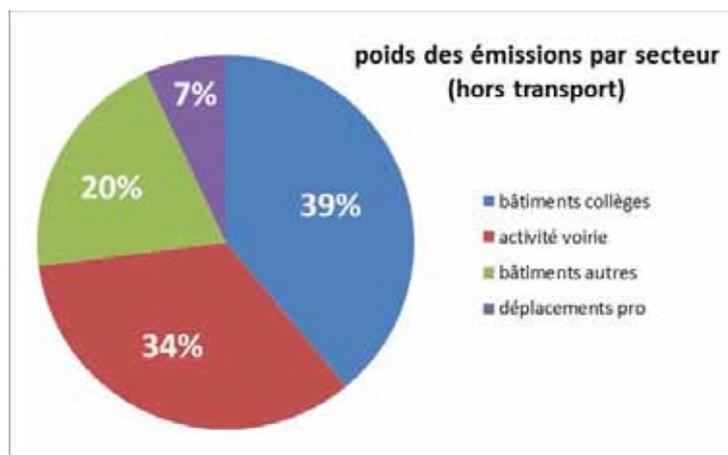
➔ + 3 % : tendanciel 2011-2020
(Objectif 2011-2020 : -59 %)

Evolution activité voirie

➔ - 7 % : tendanciel 2011-2020
(Objectif 2011-2020 : -9 %)

Evolution déplacements pro

➔ - 9 % : tendanciel 2011-2020
(Objectif 2011-2020 : -9 %)



Prenant conscience des écarts entre les objectifs fixés lors du premier plan d'actions 2013-2017 et les mesures réalisées pendant 6 ans, une analyse approfondie des données et des méthodes de calcul des objectifs a été menée. Ce travail a permis de cerner **une réalité du Département** : près de **60 % de l'empreinte environnementale** de la collectivité **relève de la consommation énergétique de son patrimoine bâti**.

En prenant en compte les orientations nationales et régionales relatives à la transition énergétique, les nouveaux objectifs cohérents et pertinents pour la collectivité sont les suivants :

- secteur patrimoine bâti (stratégie d'économie et de choix de l'énergie) : -19 %
- secteur déplacements professionnels (stratégie d'évitement des déplacements, renouvellement de la flotte de véhicule, mobilité douce) : -12 %
- secteur entretien routier : - 5 %
- gestion de la plateforme aéroportuaire de Chambéry-Aix : -12 % (-19 % sur les bâtiments, - 5 % sur l'activité au sol)

> **L'objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité s'établit en conséquence à -14 % d'ici 2022.**



Réseau des référents développement durable et transition énergétique



En collaboration avec la Direction départementale des territoires de Savoie (DDT), le Département anime **un réseau d'échanges** avec les chargés de mission développement durable et/ou chargé de la transition énergétique des territoires. Les objectifs de ce groupe sont : le **partage d'expériences** et la capitalisation sur le territoire, la montée en compétence des professionnels du développement durable, et la mutualisation des objectifs voire des moyens.

Le Département propose des thématiques intéressant les collectivités locales et permettant de nourrir ses propres démarches (précarité énergétique, qualité de l'air). Ainsi, en 2017, ce groupe technique s'est réuni trois fois, sur des sujets variés et en faisant intervenir des partenaires, pour que chacun puisse **avoir la même connaissance et s'enrichir mutuellement**.

L'ensemble du territoire de la Savoie est couvert, via les intercommunalités, par une démarche TEPOS et/ou TEPCV (*). Ainsi, ces collectivités mettent en place des actions pour réduire leurs besoins d'énergie et porter des actions exemplaires.

De plus, dans le cadre des Contrats territoriaux de Savoie (CTS), le Département accompagne plusieurs territoires dans la mise en œuvre et l'animation de leur démarche.

(*) TEPOS : Territoire à énergie positive - Une initiative de la Région Rhône-Alpes dès 2011 [crédits de la Région, essentiellement pour de l'animation]
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte - Appel à projet national - 2015 [importants crédits de l'Etat, essentiellement pour réaliser des travaux].

Elle en parle :

Julie Pont, chef de projet énergie climat, communauté d'agglomération Arlysère



En octobre 2015, Arlysère a été lauréate de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Aux côtés de l'ADEME et de la Région, en tant que territoire à énergie positive, le territoire s'est engagé à l'horizon 2050 à :

- diviser par deux sa consommation d'énergies (électricité, chaleur, mobilité, industrie),
- atteindre l'équilibre entre consommation et production d'énergies et ce grâce aux sources renouvelables.

En 2017, plusieurs actions se sont notamment concrétisées :

- construction d'un Bâtiment à énergie positive (BEPOS) dans la zone d'activité de Terre Neuve (livraison prévue au printemps 2018),
- lancement de la plateforme de rénovation énergétique,
- signature d'une convention avec l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER),
- achat d'un véhicule électrique.

Le réseau, animé par le Département, nous permet d'échanger entre territoires sur des thématiques que nous définissons en amont.

Le groupe est dynamique, le périmètre départemental est de mon point de vue le bon : plus de proximité et un tour de table qui permet la prise de paroles et les échanges. Il m'a permis de tisser des liens sur lesquels je peux m'appuyer en cas de besoin.

Les EPCI en Savoie

Communauté d'agglomération Arlysère,
Communauté de communes cœur de Savoie,
Chambéry métropole cœur des Bauges,
Assemblée du pays de Tarentaise-Vanoise,
Syndicat mixte de l'avant-pays-savoyard,
Syndicat du pays de Maurienne.





Observatoire savoyard de l'environnement

Déchets, eau, air, gestion de l'espace, climat, énergie sont les 6 domaines abordés par l'observatoire savoyard de l'environnement depuis 1994 au travers d'indicateurs et de dossiers d'actualités.

Véritable outil de pilotage et de suivi de l'environnement en Savoie, l'observatoire, réalisé annuellement par le Département, est accessible en ligne depuis 2013.

Il est le fruit d'un travail partenarial associant l'ensemble des acteurs de l'environnement en Savoie.

Aujourd'hui, l'observatoire évolue vers un nouveau format. Toujours composé d'indicateurs qui constituent un socle de connaissances précieux, il proposera **une réflexion plus transversale sur le sujet de la transition énergétique**, ainsi qu'une version synthétique à destination du grand public.

Elle en parle :

Isabelle Acezat, observatoire de l'environnement, direction de l'environnement et du paysage



L'observatoire a beaucoup évolué depuis sa création tant par son contenu que par son format. Au-delà des données qu'il contient, et ce sur un laps de temps assez long, sa richesse réside surtout dans la mise en réseau des différents acteurs et dans l'analyse qu'il propose.

*Cette évolution est une étape importante afin de permettre à l'observatoire de rester **un outil de transversalité et de connaissance du territoire**, plus dynamique et tourné vers un plus large public.*



www.ose73.fr





Opération D3E : mieux connaître et mieux gérer l'énergie dans le patrimoine bâti départemental

Dans le cadre de son plan d'actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le Département s'est engagé dans une démarche de suivi énergétique de son patrimoine : le programme **Département efficace en économie d'énergie (D3E)** a ciblé en 2017 cinq bâtiments à usages différents (collèges, services administratifs, services opérationnels des territoires, centre d'exploitation des routes).

Suivre les consommations d'énergie et d'eau, **diagnostiquer** les sites (éclairage, chauffage), **mieux gérer** les températures, optimiser les périodes de chauffage et les ventilations, purger les radiateurs, optimiser l'occupation des lieux, **sensibiliser** les utilisateurs : **les bâtiments et leurs usagers sont suivis, observés et des solutions sont proposées.**

Le but est d'agir contre le gaspillage, utiliser uniquement l'énergie dont on a besoin tout en améliorant le confort d'usage : **faire de la sobriété énergétique sans investissement lourd.** Le gisement d'économies est important !

Courant 2018 le Département devrait se doter d'un outil de suivi « maison » construit sur le modèle testé en 2017 et désigné sous le terme de « Consobat ».

Il en parle :

Alain Giraud, agent technique de maintenance des bâtiments au collège « La Forêt » de Saint-Genix-sur-Guiers



En lien avec le Département et l'ASDER, nous avons **testé un logiciel** pour nous permettre de réaliser des économies. Nous étions deux collèges pilotes : le collège Jovet à Aime et le collège la Forêt à Saint-Genix-sur-Guiers.*

*Différents points de comptages ont été identifiés : eau (sanitaire, logement, général), gaz et électricité (générale, cuisine et extension du bâtiment) et installation solaire photovoltaïque (source de recette appréciable pour le collège). Les données sur la rigueur climatique (DJU)**sont également disponibles sur l'outil, ce qui est très important pour mon suivi.*

*Les relevés hebdomadaires m'ont permis **d'affiner mes réglages** au niveau du chauffage et surtout de détecter une éventuelle fuite sanitaire.*

*Avec le collège Jovet, nous avons pu également **échanger sur différentes pratiques à mettre en œuvre pour le confort de tous et les économies d'énergie** de tous. En 2018, nous continuerons avec d'autres collèges. Ce projet me paraît nécessaire et important.*

**ASDER : Association savoyarde de développement des énergies renouvelables
**DJU : le degré jour unifié permet de réaliser des estimations de consommations d'énergie thermique en proportion de la rigueur de l'hiver ou de la chaleur de l'été.*





Campagne agents éco responsables

Chacun - élus, partenaires locaux, usagers, agents de la collectivité - doit être incité à réduire ses émissions de gaz à effets de serre à travers ses décisions, ses actes et ses pratiques quotidiennes afin de lutter contre le changement climatique. L'éco responsabilité s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Dans ce contexte et au titre du Plan climat, la direction de l'environnement et du paysage déploie depuis 2014 un dispositif d'information à destination des agents (identité visuelle, guide de l'agent éco responsable, création de

pages intranet dédiées, articles réguliers dans le journal interne) afin de les impliquer et de favoriser l'ancrage du changement des comportements.

En 2017, en partenariat avec le service communication interne et la direction du développement artistique et culturel, une campagne de sensibilisation innovante a été imaginée avec pour objectif de sensibiliser les agents départementaux en les faisant participer, de manière ludique et décalée, à la **promotion de gestes éco responsables dans leur quotidien professionnel**.



Elle en parle :

Anne Chaumard, responsable du service communication interne et relations sociales, direction des ressources humaines



*Cette campagne avait besoin de visages pour créer du lien et sortir de l'image parfois moralisatrice donnée aux thèmes de l'environnement. En misant sur **le décalage et la convivialité** pour sa communication, elle a permis de **faire parler de manière différente du plan climat** et de créer une réelle dynamique entre les services.*

Une trentaine d'agents et deux élus se sont ainsi prêtés au jeu pour incarner des gestes simples du quotidien professionnel et des réflexes à adopter dans le domaine de l'énergie, de la mobilité, des déchets et de la qualité de l'air le tout pimenté de fantaisie et de bonne humeur !

La campagne, qui a démarré en mars 2017 par un appel à volontaires, a été diffusée sur l'intranet du 18 septembre 2017 au 8 janvier 2018, à raison d'une affiche et sa vidéo associée chaque semaine. Lors des cérémonies des vœux du Président au mois de janvier 2018, le personnel départemental a pu également découvrir, sur l'ensemble des territoires, les 14 affiches réalisées dans le cadre de cette opération.

*Une enquête est prévue au cours du premier trimestre 2018 pour **évaluer l'impact de cette campagne** auprès des agents, notamment sur les changements de comportements. Au regard de cette évaluation, il conviendra ensuite au groupe projet de déterminer quelles nouvelles actions pourraient être envisagées.*



Promouvoir des modes de déplacements actifs

Amélioration de la sécurité pour les cyclistes et les piétons dans le tunnel du Chat

Depuis le 18 novembre dernier, cyclistes et piétons peuvent se rendre de part et d'autre du Mont du Chat sans avoir à franchir le col à 638 m d'altitude, en empruntant le kilomètre et demi de la galerie de sécurité du tunnel. Ouverte 24h/24, celle-ci est dotée d'un éclairage LED, de caméras et, début 2018, sera habillée de fresques artistiques murales animant la traversée.



Il en parle :

Jean-Paul Cart, service études et travaux, direction des infrastructures



*Cette liaison ouvre de nouvelles perspectives sur le bassin yennois qui devient accessible à tous. **De nouvelles continuités cyclables** vers la ViaRhôna et le lac d'Aiguebelette sont en cours de définition par la communauté de communes de Yenne avec le concours du Département. Bien entendu, pour les cyclistes les plus sportifs, la route du col du Chat leur est de nouveau autorisée, après avoir servi d'itinéraire de déviation de la circulation publique pendant les 7 mois de travaux de modernisation du tunnel.*

Côté Bourdeau, une bande cyclable montante fait la couture entre le giratoire de la route du col et l'entrée de la galerie. Par ailleurs, depuis la plateforme qui dispose de 20 places de stationnement supplémentaires, les randonneurs profitent d'un panorama exceptionnel sur le lac du Bourget. Ils peuvent poursuivre par le nord en empruntant le sentier de randonnée menant au col.

*En rendant accessible la galerie de sécurité aux modes doux, le Département a fait le choix de joindre l'utile à l'agréable. Un tunnel plus sûr et plus confortable pour les automobilistes et **une liaison piétons cycles accessible à tous**, tels sont les objectifs de cette opération qui, au vu des premiers retours de chacun, sont largement atteints.*





2 . Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

Mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements afin de permettre un accès pour tous à un environnement de qualité.

En ce qui concerne le Département, il s'agit d'intervenir notamment dans les domaines concernant les espaces naturels, les forêts, l'agriculture durable, l'urbanisation, la pollution des milieux, les déchets, les milieux aquatiques, l'eau.

Nouvelle politique environnement

L'action du Département de la Savoie en faveur de l'environnement s'est progressivement développée depuis 1988. D'abord concentrée sur les questions paysagères, elle s'est renforcée pour aborder toutes les thématiques : eau, déchets, énergie, air et sensibilisation.



Il en parle :

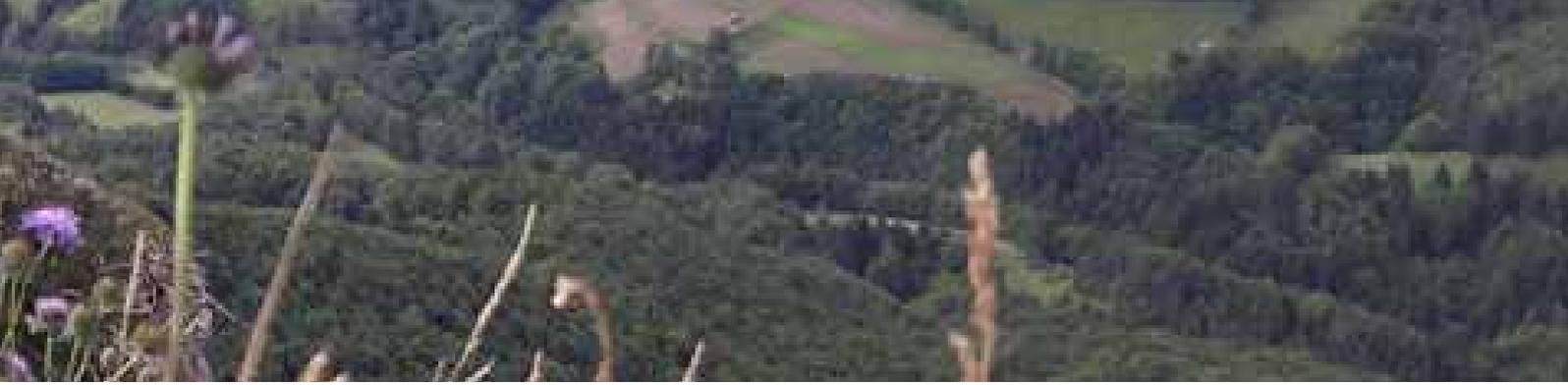
Stéphane Lascours, directeur de la direction de l'environnement et du paysage



*Au cours de ces trois décennies, l'action départementale s'est systématiquement ajustée aux attentes sociétales et aux besoins des collectivités. Mais les récentes évolutions réglementaires, les révisions de politiques liées aux contraintes budgétaires et l'implication de nouveaux acteurs nous ont conduits à engager une réflexion sur **le positionnement du Département** autour des questions environnementales.*

*Cette réflexion, lancée à l'été 2016 et pilotée par les trois élus en charge de cette politique, Annick Cressens, Marina Ferrari et Lionel Mithieux, a dans un premier temps permis de poser les enjeux. Partage de la ressource en eau, prise en compte de la transition énergétique, gestion intégrée des cours d'eau, préservation et restauration des milieux naturels fragiles, pression foncière aux franges périurbaines,... constituent aujourd'hui encore des axes forts pour le **maintien d'un cadre de vie de qualité et le soutien d'une attractivité.***

*Ainsi en 2017, les thématiques **eau, transition énergétique** et **espaces naturels** ressortent logiquement comme prioritaires. Elles vont constituer le cœur de la politique départementale en faveur de l'environnement et seront concrétisées dès le début de l'année 2018 par trois plans qui permettront la mise en action.*



La nature de proximité

La poursuite d'une politique en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS) constitue une des priorités des futurs plans d'action du Département. A ce titre, il accompagne le Conservatoire d'espaces naturels (CEN Savoie) pour mettre en œuvre des actions très concrètes en faveur de la connaissance, la préservation, la restauration et la valorisation des espaces naturels remarquables.

Il en parle :

Régis Dick, directeur du conservatoire d'espaces naturels de Savoie



*Parmi les enjeux identifiés par le CEN, celui de **l'appropriation par les savoyards d'une nature de proximité** constitue une priorité. Il s'agit de permettre à tout un chacun de disposer, à proximité immédiate de son lieu de vie ou de travail, d'espaces naturels de qualité.*

A titre d'exemple, le lac de la Thuile ou celui de Saint-André (Les Marches), le marais du Pontet ou encore les lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu sont des sites qui conjuguent une grande richesse naturelle, un fort intérêt paysager et des possibilités de découverte ou de détente pour les habitants.

*A la base de l'appropriation, la **connaissance joue un rôle fondamental**. Ainsi, 23 partenaires, parmi lesquels différentes associations naturalistes mais également des établissements publics et des collectivités, ont décidé de mutualiser toutes leurs données au sein de **l'Observatoire de la biodiversité de Savoie**. Ce travail permet aujourd'hui à chaque savoyard de connaître les espèces présentes sur sa commune ou l'ensemble des communes de Savoie où chaque espèce a été observée.*

 www.cen-savoie.org



 www.biodiversite-savoie.org





Poursuite de la démarche zéro phyto auprès des agents des collèges

Après le **séminaire zéro phyto** organisé en février, le Département a poursuivi son action auprès des agents des collèges. Dès le mois d'avril, **un guide d'entretien des espaces verts des collèges sans pesticide** a été édité, avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,

puis distribué à tous les établissements.

Des visites ont été effectuées auprès des collèges qui avaient sollicité **une aide spécifique** afin d'échanger sur les pratiques, les problèmes rencontrés et les possibles évolutions.



Elles en parlent :

Odile Bonin, conseillère ressources, direction des collèges (à gauche) et **Claire Rameaux**, technicienne espaces naturels et biodiversité, direction de l'environnement et du paysage (à droite)



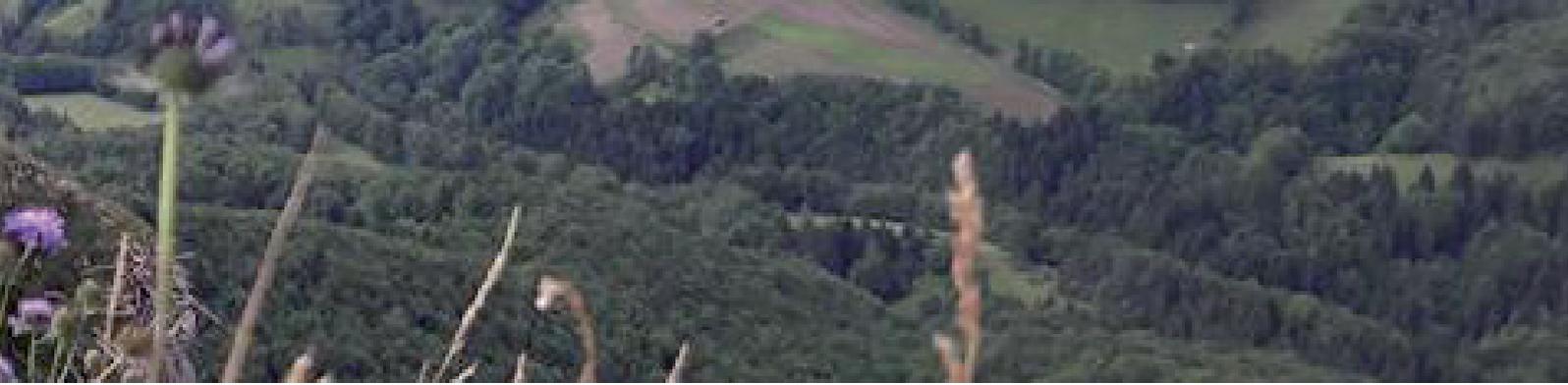
Avec pour objectif d'apporter un appui technique mais également de développer des connaissances pour améliorer les pratiques professionnelles, **deux sessions de formation** ont été proposées sur la thématique des végétaux : « **la bonne plante à la bonne place** » et tout devient plus facile dans l'entretien des espaces verts !

Ce sont ainsi 33 agents qui ont pu bénéficier des connaissances de Jean-Pierre Deshaire, formateur au Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Reinach. Une démonstration de matériel électrique alternatif aux produits phytosanitaires a également été réalisée à cette occasion, permettant aux agents de découvrir ou voir en action de l'outillage potentiellement intéressant dans le cadre de leur mission d'entretien des espaces verts.

Avec l'accompagnement réalisé, et la volonté des agents, le zéro phyto dans la gestion des espaces des collèges est maintenant une réalité.

En 2018, la création d'un **espace collaboratif** dans l'intranet du Département permettra aux agents de maintenance des collèges de disposer d'un espace dédié (pour échanger sur leurs pratiques, retrouver de l'information et de la documentation).





Valorisation des données sur l'eau

Depuis près de 20 ans, le Département assure une **surveillance régulière des eaux souterraines en Savoie**. L'objectif est de connaître l'état de la ressource pour **aider les collectivités à mieux gérer d'éventuelles pénuries**, notamment face aux évolutions climatiques et aux aléas de la pluviométrie.

D'autant qu'en Savoie, les pics de consommation correspondent au point bas des ressources (étiage) avec notamment un calendrier inversé en fonction des secteurs géographiques. Si l'hiver est la saison à risque en montagne, en plaine c'est l'été qui représente la période la plus critique.



Pour consulter les données du réseau départemental TESS :

Une synthèse départementale :

 <http://www.savoie.fr/8158-reseau-de-surveillance.htm>

L'ensemble des données :

 www.hydro.eaufrance.fr

Liens vers les vidéos sur les métiers de l'eau :

 <https://www.youtube.com/watch?v=Jpdmn40c23s&feature=youtu.be>

Si la ressource semble abondante en Savoie, les épisodes de sécheresse récurrents depuis 2003 et notamment en cette année 2017, ont montré que l'approvisionnement en eau pouvait devenir problématique pour les gestionnaires des services de distribution d'eau potable. D'où la nécessité pour le Département de suivre au plus près l'état de la ressource en eau sur tout son territoire, via le développement d'un réseau de suivi nommé TESS (Télé-surveillance des eaux souterraines de Savoie).

Il en parle :

Nils Sergent, technicien en eau potable, direction de l'environnement et du paysage



*Pour améliorer la gestion de la ressource en eau et son utilisation, le Département a déployé depuis 2009 un **programme de surveillance** des sources et des nappes en instrumentant 15 sites, représentatifs des différentes géologies et altitudes de la Savoie. Ces stations mesurent plusieurs fois par jour le débit de captages ou le niveau des nappes souterraines. Un suivi à la loupe, rendu accessible au public via la Banque Hydro, qui fait du Département un précurseur en termes de connaissance des ressources en eau et de mise à disposition des données.*

*Ce **réseau novateur** sert par ailleurs de base pour les services de l'Etat lors du comité de suivi des étiages et de la ressource en eau, organe qui décide l'application de restrictions des usages de l'eau en cas de tensions sur la ressource.*

En 2018, le Département, en partenariat avec plusieurs collectivités locales, devrait initier, un travail de prospection dans le but de modéliser l'évolution de la ressource en eau sur un territoire à 1, 2 voire 3 mois suivant différents scénarios climatiques.

*Ces actions d'analyse, d'interprétation et de restitution aux collectivités gestionnaires pourraient s'avérer précieuses à l'avenir dans une perspective de **gestion anticipée d'éventuelles difficultés d'alimentation en eau potable** (période de sécheresse), ou, à plus long terme, dans des réflexions sur la pérennité d'une ressource.*



Développement d'une politique des espaces en faveur de l'attractivité des paysages savoyards

Au terme d'un schéma de conciliation des usages de l'eau en Haute-Maurienne et de la mobilisation des partenaires concernés, le Département a financé **trois projets d'irrigation** destinés à augmenter de près de 230 ha les surfaces fourragères arrosées en haute vallée pour un coût d'opérations avoisinant 2,5 Millions d'euros.

Ces surfaces contribuent à **l'autonomie alimentaire des exploitations** face aux effets du changement climatique, et **sécurisent la production** du lait sous signes de qualité (Beaufort, etc.). Les troupeaux peuvent ainsi hiverner sur le territoire, et valorisent d'autant mieux les alpages et les pourtours de villages par de **la pâture écoresponsable**.

Il en parle :

Jérôme Dupraz, chargé d'aménagement rural et foncier, service affaires agricoles et européennes, direction des politiques territoriales



Le développement d'infrastructures d'irrigation, ou d'aménagement et d'équipements agricoles et pastoraux (dessertes, etc.) questionne sur la maîtrise du foncier à long terme et sur la mobilisation des acteurs locaux pour pérenniser l'usage des investissements.

En **mobilisant les propriétaires** autour d'un projet collectif, la création d'une AFP (*) permet de créer les conditions de la mise en valeur et de **la gestion durable des parcelles** agricoles et parfois forestières.

En 2017 par exemple, l'extension du périmètre de l'AFP de Villarodin-Bourget a inscrit les 2 versants de la commune dans une même logique de gestion de l'activité pastorale, d'entretien des espaces par la pâture et de complémentarité avec les activités touristiques en cohabitation des usages sur le versant de la Norma. Un chalet à fonction saisonnière pastoral et remontées mécaniques a été ainsi réalisé.

Par ailleurs, les aides annuelles à certaines surfaces, ainsi que les mesures agroenvironnementales et climatiques soutiennent les systèmes agricoles pastoraux. Et cela permet d'assumer la surcharge que peuvent imposer des pratiques écoresponsables (retard de fauche pour diversité écologique) ou de fauche à pied dans les pentes par exemple. Les 165 000 € du Département ont un effet levier sur plus de 400 000 € de fonds européens FEADER pour activer ces indemnités pendant sept années à l'échelle de plusieurs milliers d'hectares en Savoie.

(*) L'Association foncière pastorale (AFP) de propriétaires autorisée par le Préfet est un outil efficace pour lutter contre le morcellement foncier en territoire de montagne. Elle est constituée hors des zones urbanisables.

L'AFP donne en location les terres situées dans son périmètre et pilote des travaux d'améliorations. Les exploitants, ou autres gestionnaires de l'espace, ne s'adressent qu'à un seul interlocuteur foncier plutôt qu'à une multitude de propriétaires. L'AFP a capacité à être maître d'ouvrage collectif de par son statut d'Établissement public.





Nouveau contrat pour une filière viticole Savoie Mont Blanc

Dans le cadre de sa **politique agricole commune aux deux Savoie**, le conseil Savoie Mont Blanc a décidé, lors de son conseil d'administration d'avril 2017, d'intervenir financièrement en faveur des productions végétales en validant un contrat de filière viticole des Pays de Savoie (2017-2021).

Ce nouveau contrat définit trois axes prioritaires, qualifiés d'essentiels au développement de la viticulture savoyarde :

- **le soutien des mesures en faveur de l'environnement** et de l'évolution des pratiques agricoles avec par exemple le développement de l'agriculture biologique et des expérimentations en faveur de productions raisonnées ou à moindre impact environnemental,
- **le soutien aux investissements en faveur de la modernisation des équipements des exploitations**,
- **le soutien d'actions en faveur de l'attractivité** de nos territoires, de la promotion des produits Savoie Mont Blanc et des filières ambassadrices.

Il en parle :

Jean-Claude Pépin, responsable unité économie agricole, service affaires agricoles et européennes, direction des politiques territoriales

*L'objectif global de ce contrat de filière est **de soutenir la filière viticole**, en prenant en compte l'impact du changement climatique, en soutenant des mesures en faveur de l'environnement et en favorisant une organisation plus intégrée de cette filière.*



*Ainsi, dans le cadre du contrat, plusieurs actions sont susceptibles d'être accompagnées : l'expérimentation et le développement de **techniques respectueuses de l'environnement**, le conseil et la sensibilisation des exploitants vers **des pratiques durables**, la production de connaissances et de données permettant d'optimiser l'utilisation d'intrants ou enfin la valorisation des déchets.*

*De plus, **tous les acteurs de la filière seront concernés** : pépiniéristes, viticulteurs des Pays de Savoie, professionnels du commerce (négociants) et du tourisme, ainsi que les deux coopératives viticoles dont le rôle autour de la production du Crémant est important.*





Gestion des risques naturels par des chantiers de génie végétal

En 2017, deux chantiers routiers ont été réalisés afin de **limiter le risque naturel lié aux avalanches** :

- sur la RD 213 à Bonneval-Tarentaise, avec le remplacement d'un Détecteur routier d'avalanches (DRA) par des claies en bois associées à du reboisement.
- sur la RD 76, à Notre-Dame-du-Cruet, avec une stabilisation du manteau neigeux par du reboisement associé à des trépieds en bois.



Elle en parle :

Gaëlle Bourgeois, chargée de la gestion des risques avalancheux et inondations, service risques naturels, direction des infrastructures



Pourquoi utiliser le reboisement paravalanche ?

Il permet de **stabiliser le manteau neigeux** dans la zone de départ de la coulée pour empêcher celle-ci de se produire.

Quand les conditions s'y prêtent, cette technique apporte, pour un budget similaire, un résultat plus durable et tout aussi efficace que les ouvrages de génie-civil.

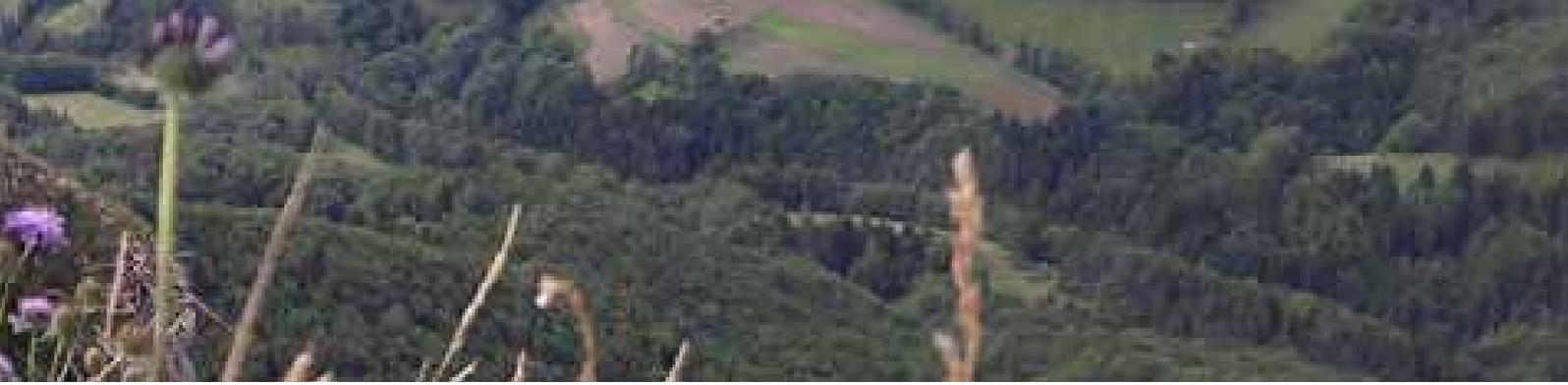
Nos routes de montagne étant régulièrement exposées à des coulées de neige, les solutions de reboisement paravalanche sont maintenant systématiquement étudiées lors des travaux de protection.

Travaux réalisés en deux phases

- 1^{re} phase : **la pose d'ouvrages en bois** (trépieds ou claies) pour stabiliser dès à présent le manteau neigeux et protéger les jeunes plants d'arbres, associés à des mini-banquettes qui recevront les plants installés en groupe pour une meilleure efficacité.
- 2^e phase : **la plantation de jeunes arbres adaptés** aux conditions locales. Par exemple pour les chantiers de cette année ont été choisies différentes espèces de pins, quelques feuillus pour Notre-Dame-du-Cruet et principalement de l'épicéa pour Bonneval-Tarentaise.

Les jeunes plants vont se développer progressivement et prendre le relais des ouvrages en bois pour assurer la stabilité du manteau neigeux sur le long terme.

Mon avis : quel plaisir d'associer préservation des usagers avec préservation de l'environnement !





3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles.

En ce qui concerne le Département, il s'agit d'intervenir notamment dans les domaines concernant le logement et le foncier, l'emploi, l'accès aux soins et à la justice, le cadre de vie, les risques naturels et technologiques, l'accès aux services urbains et autres services publics dans les territoires, la rénovation urbaine, la revitalisation rurale.

Mission innovations et médiations numériques

Ces dernières années le Département s'est engagé dans une politique d'aménagement numérique du territoire afin de s'assurer que la Savoie ait progressivement accès aux réseaux internet à haut et très haut débit, partout et dans de bonnes conditions.

Pour **accompagner la transition numérique**, à laquelle l'accès au très haut débit va nécessairement contribuer, une mission « innovations et médiations numériques » a été installée courant 2017 au Département. Il s'agit de mettre en lumière et structurer les démarches autour des principaux enjeux liés à l'impact du numérique dans l'organisation, le fonctionnement et le développement de notre territoire.

Il en parle :

Denis Heidrich, chargé de mission innovations et médiations numériques, pôle ressources et moyens

L'approche retenue est double : travailler tant au niveau des thématiques transversales (open data, médiation numérique, smart territoire, innovation publique, e-administration...) que d'accompagner l'émergence de stratégies et projets dans chaque secteur (social, jeunesse, culture, tourisme, lecture publique).

Il s'agit avant tout d'appréhender l'impact sociologique, organisationnel et culturel du numérique et de partager ces données dans chaque domaine afin de revisiter les façons de faire et de repenser le service public.





Accès aux droits pour tous

Une forme d'urgence est apparue s'agissant de la dématérialisation des services opérée aujourd'hui par les prestataires de services publics (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, CPAM, Préfecture) et les difficultés (plus ou moins importantes) pour près de 40% de la population française à accomplir leurs démarches par voie internet.



www.netpublic.fr

Elle en parle :
Anne Troadec, directrice générale adjointe,
pôle vie sociale



Ce sujet interpelle fortement notre direction générale adjointe à la vie sociale, accueillant des populations souvent déjà en difficulté, qui subissent là une fracture supplémentaire et demandent de l'aide quant à l'usage de ressources numériques dans leur parcours.

*Plusieurs axes de médiation numérique sont en cours d'élaboration au sein de groupes de travail, co-animés par la mission innovations et médiations numériques et réunis autour de certaines délégations territoriales du Département, afin d'apporter un premier niveau de réponse à l'urgence d'**accompagner à l'accès dématérialisé aux droits** :*

- l'identification des **lieux** accompagnés d'**accès aux droits** et des lieux accompagnés pour plus d'**autonomie numérique**,
- la consolidation des informations et la publication de ces lieux sur le site net public afin de **les rendre visibles au public** mais aussi aux aidants et professionnels,
- la conduite d'une **enquête qualitative** auprès des bénéficiaires du RSA afin de mieux comprendre les besoins des usagers liés à ces démarches numériques,
- la préparation d'une **démarche concertée** avec les principaux opérateurs de services publics en vue de bâtir des parcours coordonnés thématiques dans l'accès dématérialisé aux droits et le suivi des usagers.



*Ces travaux et actions sont par ailleurs en bonne articulation avec les constats et perspectives de réponses travaillés au sein du **schéma d'amélioration pour l'accessibilité des services aux publics**.*



Médiation numérique auprès des jeunes

Le champ de la médiation touche également les jeunes. Ainsi, le service sports et jeunesse a mené en 2017 un travail autour des jeux vidéo et de l'e-sport (« Jeudis de l'été » en Savoie à Aix-les-Bains) et des réseaux sociaux (parcours spécifique des rendez-vous jeunes).

En effet, **les jeunes ont des pratiques avancées** dans ces deux univers virtuels qui traduisent de nouveaux compor-

tements. Ainsi, l'e-sport fournit des éléments pour comprendre le comportement d'une partie de cette génération née avec internet et pour laquelle le numérique n'est pas une innovation. Cette approche a permis de capter des jeunes que le service sport et jeunesse ne voit pas ou peu habituellement sur des activités plus traditionnelles.

Il en parle :

Dimitri Fotiadi, responsable du service sports et jeunesse, direction des politiques territoriales



Les enjeux sont importants car ils renvoient les professionnels travaillant auprès des jeunes vers des questions de prévention et de postures éducatives.



*Un rendez-vous jeunesse « **L'animateur comme acteur de la médiation numérique** » a réuni 9 professionnels jeunesse du réseau départemental pour un parcours de trois jours et demi.*

*La première journée était consacrée à faire **un état des lieux** sur la vie sociale des jeunes et leur utilisation du numérique, les pratiques professionnelles et personnelles des animateurs, l'inscription du numérique dans les politiques jeunes locales. Ensuite, trois thèmes ont été questionnés : l'e-réputation des jeunes, le numérique dans les projets de structures et la posture pro et perso des animateurs jeunesse.*

*Le deuxième temps s'est greffé sur l'événement « **Connectons-nous** » de Chambéry Métropole Cœur des Bauges pour expérimenter et réfléchir sur l'environnement numérique et des médias.*





Innovation numérique auprès des personnes âgées

Toutes ces actions visent à **rendre plus acceptable l'accélération provoquée par le numérique**. Cela se traduit par la pédagogie et la compréhension des mécanismes à l'œuvre, la déconstruction des idées reçues, et la mise en perspective d'actions portées par la culture et les ressources numériques.

Il s'agit avant tout de construire des usages du numérique à visage humain !

Elle en parle :

Pascale Thievenaz, chargée de l'animation de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, délégation départementale personnes âgées, personnes handicapées (PA/PH)



Notre population plus âgée n'est pas épargnée par l'attrait et les contraintes imposées par le numérique.

Au-delà des sujets classiques d'accès aux droits, d'équipement ou de parcours de formation de ces personnes, la mission innovations et médiations accompagne l'appel à projet « Conférences des financeurs pour la prévention de perte d'autonomie » sur un travail d'innovation en tirant profit des ressources numériques.

Ainsi, en 2017 s'est formé un atelier créatif associant de nombreux candidats et porteurs de projets travaillant auprès des personnes âgées afin d'ouvrir la réflexion et toucher plus globalement l'éventail des besoins du quotidien des personnes. Plus généralement, il est question de la diffusion d'une culture numérique auprès de ces acteurs.





Accompagnement des territoires dans le développement du tourisme à vélo



Les touristes sont de plus en plus nombreux à découvrir la Savoie à vélo, en particulier sur les itinéraires cyclables aménagés (véloroutes, voies vertes, cols et montées bornés).

Afin d'accueillir au mieux cette clientèle spécifique, l'Agence touristique départementale (ATD) est devenue en Savoie

l'organisme pilote et évaluateur pour le déploiement du label « Accueil Vélo ».

Porté par France vélo tourisme depuis 2013, ce label national, dont l'objet est de qualifier les prestataires touristiques, garantit **un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes** le long des itinéraires cyclables.

Elle en parle :

Sarah Xuereb, chargée de mission activités de pleine nature, agence touristique départementale



Le déploiement du label « Accueil Vélo » ayant été lancé en Savoie mi 2016, l'année 2017 a confirmé l'intérêt des socio-professionnels et des territoires pour adhérer à cette démarche et faire partie du réseau départemental.

Ainsi, 90 prestataires savoyards se sont engagés pour l'accueil de la clientèle cyclo et adhèrent maintenant à la marque « Accueil Vélo », soit 8 offices du tourisme, 3 réparateurs, 8 restaurants et 71 hébergements de toutes natures (de l'hôtel 5 à la chambre et tables d'hôtes, ainsi que des campings et des gîtes).*

Au niveau national le label « Accueil Vélo » regroupe plus de 3 000 prestataires.

*En parallèle au travail de labélisation, l'ATD de la Savoie met en place **un réseau des prestataires** : rencontres bi-annuelles, guide des prestataires, éléments de communication, lettres d'information trimestrielles, etc*



Mme Denise CHATARD
Chambres d'hôtes
« EL Camino » - Chanaz



iOS

« Accueil Vélo » est un label qui distingue les professionnels en proposant un accueil et des services adaptés aux besoins des cyclotouristes en séjour sur notre territoire : garage à vélo fermé, kit de réparation, local buanderie, station de lavage, documentation spécifique, mise en relation avec des professionnels de transport de bagages.

Les prestataires labélisés sont répertoriés sur le site internet et sur l'application cyclo de Savoie Mont Blanc Tourisme.



Android



<http://www.savoie-mont-blanc.com>



Accès aux soins des plus fragiles en Maurienne

Territoire de montagne, la Maurienne a su faire de sa géographie un atout touristique et économique. Mais elle n'échappe pas à certaines difficultés inhérentes à cette même géographie : des problèmes de mobilité, le manque de services et en particulier une offre de soins de moins en moins importante, une population vieillissante ou qui se précarise et qui, a contrario, voit ses besoins augmenter.

Pour garantir une certaine cohésion sur ce territoire étendu, le réseau santé-précarité, porté par l'association Respects 73, a été mobilisé par la délégation territoriale d'action sociale. Ce réseau regroupe des acteurs du social et du médical pour mieux travailler ensemble auprès des personnes en précarité. Suite à un diagnostic sur la question de l'accès à la santé, une proposition a émergé

de cette réflexion collective : **la création d'un poste de médiateur santé pour accompagner, en proximité, les populations les plus fragiles vers les soins.**

Ce poste est porté par l'association maison des réseaux de santé de Savoie. La médiatrice santé a commencé sa mission en septembre 2017. Elle intervient d'ores et déjà sur l'ensemble des Centres publics d'action sociale (CPAS) de la Maurienne.

Ce projet est entièrement financé pour le moment par le Département au titre de son programme départemental d'insertion (enveloppe « fonds d'appui aux politiques d'insertion »). Des liens ont été faits avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour que cette expérimentation puisse être prolongée au-delà de 2018.

Elle en parle :

Alice Lhuissier, responsable du service cohésion sociale, délégation territoriale de Maurienne

Les objectifs de la médiation santé sont de :

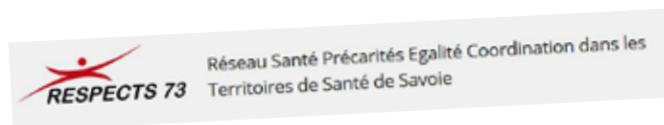
- favoriser l'accueil, **l'accompagnement** vers le recours aux droits, à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité,
- favoriser les liens, la **connaissance** et la communication entre les populations en situation de vulnérabilité, précarité et les ressources existantes sur le territoire,
- favoriser la mise en œuvre d'**actions collectives** sur le territoire en lien avec les partenaires locaux.

Certaines personnes renoncent encore à se soigner pour des motifs financiers mais également pour des raisons de complexité d'accès aux droits, de manque d'information sur les dispositifs existants ou parce que leurs difficultés quotidiennes sont trop envahissantes pour passer du temps et de l'énergie à se préoccuper de leur santé.



Une médiatrice santé a alors un rôle à jouer en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire : rencontrer ces personnes, identifier avec elles les problématiques liées à la santé, les accompagner dans les démarches et leur permettre d'accéder in fine aux soins ; le tout sur un fond de prévention.

L'objectif est de **prévenir les ruptures de parcours de soins** qui peuvent parfois être dramatiques.





Développement d'actions culture et lien social

Dans le cadre de son nouveau Schéma départemental des enseignements, de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles (SDEA), le Département s'est engagé fortement dans l'élaboration d'une politique « culture et lien social ».

Ce schéma a pour objectif l'émergence de projets artistiques et culturels au profit de publics spécifiques : personnes âgées, petite enfance, personnes hospitalisées, personnes handicapées physiques, psychiques et mentales, usagers et bénéficiaires des minimas sociaux et des structures et aides sociales, personnes sous-main de justice.

Cette politique se traduit par l'accompagnement à **la réflexion, la formation, les échanges et la mise en**

œuvre d'actions, en créant les conditions de **rencontres entre acteurs culturels et partenaires** sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Un des objectifs du SDEA est aussi d'œuvrer dans une logique de **structuration des territoires**. La culture étant facteur de cohésion sociale et de solidarité entre les générations, le Département soutient la mise en place de **comités d'actions culturelles** sur les territoires. Ces instances créent les conditions de la rencontre entre des structures partenaires. Elles portent des projets artistiques et culturels en veillant au croisement des publics et à l'intégration des personnes en situation de handicap de tous ordres.

Il en parle :

Fabrice Chardon, coordonnateur culture, santé et lien social, direction du développement artistique et culturel



Le Comité d'action culturelle (CAC) du canton de La Rochette, entre l'automne 2016 et le printemps 2017, a proposé un projet autour de regards croisés sur le Château de La Rochette, lieu d'accueil de l'Institut médico-éducatif (IME), « vu d'en haut, vu d'en bas ». Ce projet mêlait poésie, photos, musique, vidéo et spectacle vivant. Il a permis de raconter, inventer, réinventer « ceux d'en haut ».

Afin de toucher un large public, une diversité d'actions a eu lieu, comme par exemple : une résidence d'artiste d'un mois à l'IME avec l'écrivaine Fabienne Swiatly (« L'autre et ses différences »), la création d'une œuvre avec la Compagnie des Transformateurs, une exposition photos (Galerie de portraits), des animations d'ateliers sur le territoire avec les structures partenaires du CAC (EHPAD, centre de loisirs, collège, médiathèque), des ateliers d'écritures, des concerts de l'école de musique (deux soirées), un atelier photo (prise de vue) sur le château avec les classes de CM2.

Au total, ce sont 400 personnes investies dans le cadre de l'action rassemblant les acteurs du territoire.

Pour prolonger cette action en 2018, un **focus sera donné sur la place de la culture dans l'univers de la petite enfance** (formations, temps forts et développement des spectacles dédiés).





Un café partenaires

Dans un contexte de renouvellement urbain d'un quartier prioritaire, il a été constaté un manque de liens entre les partenaires sociaux et les habitants.

L'équipe du CPAS du Corsuet (assistantes sociales, secrétaires assistantes, puéricultrices, référents) a souhaité mettre en place **des temps d'échanges** ayant pour objectif de :

- travailler le lien partenarial sur le quartier : mieux se connaître, mieux connaître les missions, les compétences et les limites de chacun,

- partager les constats, les préoccupations, les projets et les informations sur le quartier, sur la ville,
- construire des actions visant à favoriser la participation des habitants.

Ainsi depuis début 2017, les partenaires intervenant sur le quartier Sierroz Franklin se retrouvent une fois par mois à la maison de quartier. Ils échangent sur les problématiques et besoins repérés du quartier, sur les interventions en cours, en partageant un temps de repas.

Elles en parlent : (de gauche à droite)
Nelly Berlioz, Andrée Ragni, Aurélie Gromier, Emilie Warembourg, Juliette Delanoe, Annie Taiariol et Emilie Dugua, (absente), l'équipe du CPAS du Corsuet, délégation territoriale d'Aix-les-Bains



Le café partenaires est un lieu collectif d'échanges qui permet de mieux se connaître entre partenaires et d'initier des projets communs. Ce sont **des temps riches en partage et constructifs** car ils permettent de faire du lien social et de mettre en place une dynamique de quartier peu existante depuis la rénovation urbaine. Nous sommes satisfaites du taux de participation en augmentation.

Ces rencontres mensuelles ont ainsi abouti concrètement par la mise en place, depuis novembre 2017, d'une action collective partenariale qui propose aux jeunes collégiens du quartier un temps hebdomadaire d'accompagnement scolaire. Nous intervenons en partenariat avec le Programme de réussite éducative (PRE), la prévention spécialisée et la maison de quartier.

Nous espérons que cette action prenne de l'ampleur et impulse d'autres initiatives partenariales ou associatives afin que la maison de quartier devienne un lieu ressources pour les jeunes et plus largement pour les habitants.

En 2018, d'autres projets devraient pouvoir émerger, notamment sur la participation des habitants.



4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (logement, santé, eau, nourriture, éducation et formation) dans un environnement sain.

En ce qui concerne le Département, il s'agit de favoriser la transmission des savoirs, la gouvernance et la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports) adaptés à tous les publics et sur tout le territoire.

Plan montagne

Dans la continuité du plan ski jeunes alpin et du plan ski jeunes nordique, le conseil départemental, en lien avec les différents partenaires, souhaite **favoriser la découverte de la montagne** par les collégiens savoyards hors période hivernale à l'occasion de leur entrée en sixième. L'approche du projet se veut pluridisciplinaire : sciences de la nature et de la vie, histoire-géographie, découverte de l'économie et des métiers de la montagne, etc. La dimension sportive n'est pas nécessairement prépondérante.

Pour la 6^e saison du plan montagne, ce sont au total 2 124 collégiens de sixième, issus de **23 établissements savoyards**, qui ont été accueillis dans 13 des 15 refuges partenaires.

Le Département attribue une subvention globale à destination des collèges pour l'hébergement, le transport, l'encadrement, soit plus de 71 000 € pour 2017.





Elle en parle :

Sylvie Hereau, conseillère sports et jeunesse, service sports et jeunesse, direction des politiques territoriales

Le plan montagne est un dispositif qui poursuit encore son développement avec l'accompagnement de plus d'une vingtaine d'établissements par saison. En 2017, plus de 50 % des classes de sixième étaient inscrites !

De plus, une fidélité des collèges au dispositif est constatée d'une année sur l'autre. Enfin, les établissements s'inscrivent parfaitement dans l'esprit des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) puisqu'ils font participer l'ensemble de leurs classes de sixième.



*Le plan montagne est **un bel exemple de synergie entre les acteurs de la montagne** : les refuges (qui n'ont pas de représentation collective en Savoie), le parc national de la Vanoise, le comité départemental des clubs alpins de montagne et les accompagnateurs en montagne.*

*L'originalité vient aussi du fait qu'il ne s'agit pas d'un enseignement obligatoire d'Enseignement physique et sportif (EPS), déjà très mobilisé par les deux plans skis. Ainsi, ce sont des enseignants qui vont parler de la gestion de l'eau dans un refuge, un collège qui redescend ses déchets en mesurant leur volume et poids avant d'en faire du land'art. C'est aussi **une acculturation nécessaire pour faire connaître la montagne et la réalité d'un refuge.***

Une anecdote parmi d'autres recueillie en 2017 : une jeune qui posait plein de questions sur le chemin de la montée au refuge, pensait qu'elle allait y rencontrer des réfugiés dont elle entendait beaucoup parler dans l'actualité.



➤ Le film de 2016 :



<https://www.youtube.com/watch?v=dZCKe0571kk&feature=youtu.be>

A suivre...

Le plan montagne fait des émules hors temps scolaire. Ainsi, après une formation auprès des animateurs jeunesse en septembre 2016, les structures jeunesse savoyardes ont été invitées à venir passer deux jours et une nuit en refuge, les 12 et 13 juillet 2017, dans la vallée du Fond d'Aussois.

L'objectif est de faire découvrir la montagne aux jeunes (11/16 ans) sous ses multiples aspects : activités sportives spécifiques, aspects environnementaux, culturels, etc.



Projet « Bien vieillir en Haute-Maurienne Vanoise »

Menées dans le cadre du projet « Bien vieillir en Haute-Maurienne Vanoise », des rencontres conviviales à destination du public senior du canton ont été mises en œuvre par le Centre local d'information et de coordination (CLIC) de Maurienne, le service social du CPAS de Modane, la Communauté de Communes et les Centres communaux d'actions sociales (CCAS).

Le **besoin d'informations** concernant le maintien à domicile des personnes âgées était une question récurrente sur le territoire : régulièrement sollicitées, les assis-

tantes sociales répondaient à ces demandes de façon individuelle, sous la forme de visites à domicile.

La réflexion, menée depuis plus d'un an au sein du territoire, a amené à **repenser le mode d'intervention**, car même si les solidarités familiales et de voisinages sont présentes, des situations d'isolement perdurent. Il est apparu intéressant de traiter ces demandes individuelles à travers une dimension collective et de participer ainsi à une revalorisation du lien social à une échelle locale.

Elles en parlent :

Marie Pépin (à gauche) et Vanessa Bermond (à droite), assistantes sociales au CPAS de Modane, délégation territoriale de Maurienne

*Cette année, épaulée par Magali Noraz, une référente PA/PH, nous avons créé **des rencontres conviviales de proximité** avec le public sénior de notre territoire, en regroupant plusieurs villages en fonction de la géographie locale. L'objectif était, bien sûr, d'informer concrètement le public sur tous les services existants tant au niveau du département, qu'à celui du canton ou encore à une échelle plus locale : aide à domicile, portage des repas, structures d'accueil, transports en bus sur le canton...*



*Ces rencontres ont également été l'occasion **de mener des actions de prévention**, comme par exemple sur les risques de chute à domicile et à l'extérieur en hiver avec la neige ou la glace, ou encore d'informer sur l'aide aux aidants. Lors de ces temps collectifs, du matériel spécifique (enfile-bas, siège baignoire, couverts adaptés..) était présenté et testé, suscitant l'intérêt et la curiosité du public.*

Nous avons aussi tenté de valoriser au maximum les rencontres afin de rompre l'isolement.

Nous avons pu repérer des besoins et nous faire connaître en tant que service social de secteur auprès de ce public parfois très peu informé.

*Ces rencontres, qui se terminaient autour d'un goûter, ont été de vrais moments de convivialité, très riches en partage d'expériences et en échanges et ont été **autant appréciées par le public que par les professionnelles intervenantes.***



Savoie mag accessible pour tous

S'agissant de la communication institutionnelle, Savoie mag, le bimestriel du Département (5 numéros par an + 1 supplément culture en juin), est imprimé à 215 000 exemplaires sur un papier certifié avec le label PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées), et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire.

Pour faciliter l'accès de tous les savoyards à l'information départementale, la version papier classique est complétée par **des versions braille et sonore pour les publics mal voyants** et un format numérique feuilletable en ligne, intégrant tous les liens vers des ressources numériques complémentaires.



Savoie Mag audiovisuel

Elle en parle :
Anne-Sophie Mégel, responsable éditions,
service communication



Cela fait bientôt 18 ans que le magazine départemental propose des versions braille et sonore.

C'est l'association « Donne-moi tes yeux » qui les réalise, pour chaque publication papier. Les transcriptions braille et sonore reprennent l'intégralité des articles. Le tirage et le façonnage de la version braille sont réalisés par une personne aveugle brailliste.

Le fichier des destinataires de ces versions a été constitué à partir des personnes adhérentes aux principales associations de déficients visuels en Savoie et bien sûr nous le complétons sur simple demande !



Savoie Mag en braille



Jardins potagers partagés au sein du quartier de La Chaudanne à Moûtiers

Depuis une dizaine d'années, les jardins partagés ou jardins collectifs sont reconnus comme **des outils de développement social**. En effet, le jardinage est un outil d'insertion sociale (lutte contre l'isolement, meilleur appropriation de son cadre de vie, de son quartier, de sa ville, développement durable avec les enfants, travail intergénérationnel..) et de prévention de l'exclusion notamment dans le cadre des plans départementaux d'insertion.

Fort de ce constat les travailleurs sociaux de la délégation territoriale Tarentaise-Vanoise en charge de la question

des problématiques de cohésion sociale ont souhaité réfléchir à la mise en place d'un jardin sur le quartier de la Chaudanne à Moûtiers.

Les travailleurs sociaux ont donc mobilisé tous les partenaires nécessaires à sa réussite : la ville, la communauté de communes cœur de Tarentaise, l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise (APT), l'OPAC et l'association de sauvegarde de l'enfance.

Elles en parlent :

Catherine Terraz, responsable du service cohésion sociale, **Françoise Fouquet**, référente cohésion sociale RSA et **Catherine Dimier**, assistante sociale, délégation territoriale Tarentaise-Vanoise

C'est un jardin construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier de la Chaudanne. La ville de Moûtiers a participé activement en mettant à disposition et en préparant les bacs de terre, et Emmaüs nous a donné quelques outils.



Une 1^{re} rencontre avec les habitants a eu lieu en février et dès l'été des légumes et plantes aromatiques ont pu être récoltés. Après quelques mois d'existence, le bilan est positif. Les jeunes du centre de loisirs « Croc'Loisirs » et de l'espace jeune sont aussi très impliqués.

Ces jardins sont aussi l'occasion de sensibiliser au compostage. De plus, l'esplanade a pris vie, elle est plus accueillante et donne envie de s'y arrêter.

Globalement, ce projet nous a permis d'enrichir et de développer le partenariat avec les acteurs locaux, mais aussi de faire de belles récoltes distribuées aux habitants qui ont participé à l'action.





Nouveau schéma départemental des enseignements, de l'éducation et des pratiques artistiques et culturelles

Le Département s'est doté depuis 2007 d'un Schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDEA) ambitieux, visant à faciliter l'accès aux arts et à la culture pour le plus grand nombre (Acte II de la décentralisation, loi du 13 août 2004).

Convaincus de l'importance de la culture dans la construction de l'individu et l'épanouissement de l'être, les élus départementaux ont voté le 15 septembre 2017 la troisième version de ce schéma pour la période 2017/2021 : l'ambition est encore plus vaste, puisque l'objectif est de

proposer à tous les savoyards, en s'appuyant sur le réseau historique des établissements d'enseignements artistiques, **un parcours d'accès aux arts et aux pratiques artistiques tout au long de la vie.**

Le nouveau schéma leur permet de mettre en place des projets artistiques de territoire, via des financements spécifiques : l'objectif est de favoriser les actions transversales entre les structures culturelles professionnelles et amateurs, éducatives et sociales notamment.

Elle en parle :

Carole Angonin, responsable SDEA et observatoire des politiques culturelles, direction du développement artistique et culturel

*La question de la **territorialisation des politiques culturelles** est au cœur de ce nouveau SDEA. Dans le nouveau cadre des solidarités territoriales et de la recomposition intercommunale, l'objectif du SDEA est bien d'apparaître comme un outil de péréquation au service des territoires et des populations.*

*Les projets artistiques de territoire, élaborés pour cette première année de mise en œuvre du nouveau SDEA, visent à associer l'ensemble des partenaires d'un projet culturel sur un territoire, et à **renforcer les dynamiques de croisement des publics et de transversalité**. Ils sont également des moyens pour aller chercher de nouveaux publics et permettre à tous un égal accès aux pratiques artistiques.*

*Le **24 mars 2018 à Aix-les-Bains**, la « **folle journée des pratiques** » viendra lancer officiellement la mise en place du nouveau schéma départemental savoyard : ateliers participatifs et spectacles s'enchaîneront toute la journée. Une belle preuve de la réussite du Département dans son soutien historique aux arts et à la culture.*





Renforcer l'accueil et l'accompagnement des agents en mobilité professionnelle

Dans sa politique ressources humaines, la collectivité a affiché **sa volonté de concilier contraintes financières et maintien d'une politique volontariste et humaine**. C'est dans cet objectif que la Direction des ressources humaines (DRH) s'est dotée d'outils **d'accompagnement à la mobilité professionnelle et tente de se montrer innovante** tout en respectant les dispositions statutaires.

Dans cet esprit, plusieurs types de conventions peuvent être proposés aux agents afin de répondre aux besoins en compétences de la collectivité tout en tenant compte des situations et des contextes de travail. Chaque convention a sa spécificité :

- Pour des besoins à court terme, **la convention relais** sera plus appropriée, permettant à l'agent dont les missions sont susceptibles de disparaître et qui, pour autant, dispose de compétences identifiées, de couvrir un besoin temporaire.
- L'agent sera plutôt orienté vers une **convention découverte** pour élargir son champ de compétences, décou-

vrir un nouveau secteur d'activité, prendre le temps de travailler son projet professionnel et accroître sa capacité à être recruté.

- La **convention transfert de compétences** est un pari à plus long terme, puisqu'elle permet une transmission des connaissances d'un agent en partance vers un agent susceptible de lui succéder.

Enfin, le **suivi d'intégration** offre la possibilité à l'agent nouvellement recruté et à son service d'échanger et de revenir sur ses premiers mois d'intégration et de progression en compétences sur le poste. La DRH peut ainsi accompagner également le nouvel arrivant tant dans l'appréhension de la culture RH du Département que dans sa montée en compétences par la proposition de formations ciblées. L'objectif est aussi de partager, au sein de la collectivité, les bonnes idées et les retours d'expériences qui facilitent l'accueil d'un nouveau collaborateur.





Elle en parle :

Sonia Barbotin, service matériel et maintenance routière, direction des infrastructures

Accueil de deux agents dans le cadre d'une convention



Ne connaissant pas le dispositif, c'est avec un peu d'appréhension que j'ai reçu l'annonce du remplacement d'un de mes agents par l'intermédiaire de la mise en place d'une «convention transfert de compétences». Ce sont quelques échanges avec d'autres cadres, ayant déjà expérimenté cet outil, qui m'ont convaincue.

J'en retire deux avantages :

*- Pour le fonctionnement du service, cet accueil a **facilité le passage de connaissances** grâce à une période de tuilage confortable (présence de l'agent partant à la retraite et de l'agent intégrant l'unité sur une période de deux mois), favorisant la montée en compétences de l'agent tout en lui présentant largement le périmètre du poste et les attendus.*

*- Pour l'agent, un accueil permettant **une découverte en douceur** laissant à chacune des parties (agent et service) la liberté de continuer ou non dans cette voie.*

Elle en parle :

Fanny Duch, service enfance jeunesse et famille, délégation territoriale du bassin chambérien

Bénéficiaire du dispositif convention découverte



Cela m'a permis de découvrir d'autres directions et services au sein du département avec des organisations et des méthodes de travail différentes, mais également de mieux appréhender le fonctionnement du Département en ayant une vision plus globale.

*Ce dispositif est d'abord un apport de nouvelles compétences et **un enrichissement professionnel et personnel.***

*C'est aussi un échange de pratiques et de regards : chacun alimente l'autre, et permet de bénéficier **d'un regard extérieur dans le nouveau service.** Tester notre capacité d'adaptation demande une certaine ouverture et souplesse d'esprit pour s'investir sans pour autant se projeter sur un poste qui n'a pas vocation à être un poste pérenne (congés maternité, mise à disposition de 6 mois, renfort....). La difficulté réside donc dans l'échéance, c'est un « contrat » à durée déterminée (avec la contrainte de rester mobilisée jusqu'au bout malgré l'échéance).*



Prix Albert Bernard

Suite à un legs pour pérenniser la mémoire d'Albert Bernard, administrateur des colonies, décédé de manière héroïque, le Département a instauré ce **prix destiné à récompenser des initiatives de jeunes savoyards** dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie en Savoie.

Ainsi, en juin 2017 deux structures ont été récompensées :

- le collège de Bozel avec le projet du club des Colibris (lieu réunissant élèves, personnels, enseignants et non enseignants et parents qui ensemble agissent pour trouver des solutions permettant de « vivre dans un monde plus juste, plus équitable, en bonne santé et dans le respect de l'environnement »),
- et la dynamique montagne représentée par le centre social du Biollay avec le projet « Sors en montagne versant Bauges ».

Il en parle :

Christophe Herbin, responsable accompagnement des projets éducatifs, service sports et jeunesse, direction des politiques territoriales



La formule renouvelée du prix Albert Bernard a deux objectifs principaux : l'ouverture de l'environnement vers le développement durable, et donner un accent plus marqué sur la jeunesse.

Pour cela un lien direct a été créé avec le Conseil départemental des jeunes (CDJ) : les candidatures au prix Albert Bernard sont présentées à l'ensemble de la promotion et deux conseillers départementaux jeunes font partie du jury avec les adultes élus ou techniciens. C'est ainsi une belle occasion d'entendre l'avis et la voix de la jeunesse. Pour les jeunes c'est l'occasion de se sensibiliser au mode projet, eux qui à l'issue de leur mandat CDJ auront la possibilité de passer de l'autre côté du miroir en répondant à un appel à projets lors de leur dernière année de collège.





Il en parle :

Sylvain Morillon, responsable pédagogique (éducation à l'environnement et au développement durable – accompagnateur en montagne), association **Mountain riders**



Un constat après 6 ans d'interventions dans les différents établissements scolaires de la ville de Chambéry : de nombreux jeunes chambériens, pour des raisons diverses (économiques, culturelles, etc.), ne connaissent pas l'environnement montagnard qui les entoure. La vision de la montagne est associée à « l'effort, ennuyant, difficile, marche, non connecté, pas fun ».

En réponse, en décembre 2015, un collectif de 5 structures jeunesse chambériennes est créé, regroupant les centres sociaux du Biollay, des Moulins, de l'association de quartier du centre-ville (AQCV), des Combes et de l'espace jeunesse de Bissy. Des sorties montagne inter-centres sont organisées pour les jeunes en hiver et au printemps 2016... un avant-goût des séjours itinérants de l'été qui ont été réalisés autour du refuge des Garins, dans les Bauges.

Au-delà de la connaissance stricte du milieu montagnard, ce projet vise donc surtout à :

- re-sortir les jeunes dehors... et en montagne,
- recréer du lien avec le milieu naturel montagnard avec la tête et l'esprit,
- apprendre de l'éco-citoyenneté à travers la vie de groupe et le quotidien.

L'association Mountain riders est intervenue à plusieurs titres : coordination, recherche de partenaires, co-construction avec les structures des journées inter-centres et des séjours, encadrement montagne et éveil à la découverte du milieu (homme et environnement).

Le collectif s'est quant à lui récemment agrandi avec l'arrivée de deux nouvelles structures. Ainsi, nous sommes actuellement dans la construction du programme de l'année 2018 : des journées inter-centres, de nouveaux séjours itinérants pour l'été et un temps d'échange/formation en montagne avec les animateurs des structures concernées.

Pour mener à bien ce projet, l'aide du Département, via le prix Albert Bernard, est venue compléter le soutien financier très important du parc naturel régional du massif des Bauges et de la ville de Chambéry.



5 . Fonder une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs.

En ce qui concerne le Département, il s'agit d'aller vers une économie circulaire et d'intervenir notamment dans les domaines concernant les productions locales, l'emploi local, l'économie solidaire, les déchets, les éco-gestes, les ressources naturelles, l'innovation.

Communication responsable

Afin de garantir la cohérence de la communication du Département et de contribuer à une meilleure (re)connaissance de la collectivité et de ses missions, les actions de communication externe développées par le service communication recourent à la réalisation de visuels et objets de promotion de la collectivité.

Ils sont destinés à l'usage de manifestations ou événements externes organisés par la collectivité ; ils sont également mis à disposition d'organisations ou de collectivités dont le Département est partenaire ou auxquelles il apporte un soutien. Certains de ces visuels et objets sont certifiés FSC et PEFC (labels garantissant une gestion durable des forêts), une exigence fixée au cahier des charges de consultations des prestataires fournisseurs. C'est le cas par exemple des sacs en papier et des crayons en bois, produits couramment diffusés.

Elle en parle :
Véronique Lotito, responsable du service communication

*Soucieux de favoriser des modes de production et de consommation responsables, en 2017, le service communication a inventorié **ses bâches publicitaires usagées** et souhaité leur **donner une seconde vie**.*



*C'est à l'occasion de la rédaction d'un article pour le Savoie Mag, suggéré par le service Insertion, que nous avons rencontré Fibr'Ethik, l'**atelier d'insertion** par l'emploi installé à Saint-Pierre-d'Albigny.*

Nous avons trouvé à Fibr'Ethik une équipe attentive à notre démarche, soucieuse d'apporter savoir-faire et créativité à la conception de produits utiles et porteurs de sens pour le Département. Avec le recyclage de ces bâches, ce sont des sacoches de vélo, besaces destinées aux Conseillers départementaux jeunes, porte-documents, sacs de course, qui ont été confectionnés à la main. Chaque produit constitue, pour celui ou celle qui le reçoit du Département, une pièce unique.



Les équipes du service communication et de Fibr'Ethik lors de la remise des produits confectionnés par l'atelier d'insertion.



Citéslab

Parce que l'esprit d'entreprendre constitue un puissant facteur de remobilisation et d'inclusion, le Département de la Savoie soutient **un dispositif d'accompagnement renforcé à l'initiative et à l'esprit d'entreprendre** le CitésLab, à destination des citoyens issus des quartiers prioritaires ou en recherche d'emploi. Ce dispositif est développé par plusieurs territoires savoyards en lien avec la caisse des dépôts et des consignations : Grand Lac depuis 2011, Chambéry Métropole Cœur des Bauges depuis fin 2016. Le territoire d'Albertville

réfléchit également à la création de son propre dispositif d'accompagnement des porteurs d'idées et de projets de création d'entreprise pour 2018.

Ces projets sont soutenus via la subvention globale du Fonds social européen (FSE) gérée par le Département au titre de ses compétences « cohésion sociale ».

Elle en parle :

Hanaé Himi, responsable des programmes européens, service affaires agricoles et européennes, direction des politiques territoriales



Passer du temps, **accompagner et encourager** individuellement ou collectivement les personnes dès lors qu'elles ont envie d'entreprendre est la mission principale de CitésLab.

En moyenne, il faut **9 mois pour créer une entreprise**. Le futur chef d'entreprise peut donc vite se sentir perdu ou isolé dans ce parcours de la création. C'est un des rôles phares de CitésLab que de l'aiguiller et le soutenir dans son chemin vers la concrétisation et la sécurisation de son projet.

Citéslab se positionne au premier stade de la création d'entreprise, au niveau de l'envie ou de l'idée. Le chef de projet repère celles et ceux qui désirent entreprendre ou qui ont des idées de création d'activités à explorer. Il répond aux questions que se pose souvent un porteur d'idée : « Par où commencer ? », « Quelles démarches effectuer et dans quel ordre ? », « Qui contacter ? », « Comment financer mon projet ? ».

Les résultats sur la 1^{re} année de lancement (depuis novembre 2016) du projet sur le territoire de Chambéry sont importants :

- 471 personnes ont été sensibilisées à la création d'entreprise,
- 48 projets sont en phase d'amorçage ou de création,
- 11 projets ont fait l'objet d'une immatriculation.



Le dispositif CitésLab est cofinancé par le fond social européen dans le cadre du programme opérationnel national «emploi et inclusion» 2014-2020



Action interne

Déploiement de la visioconférence

Après une expérimentation qui a porté ses fruits et l'équipement d'une centaine d'agents, la direction des systèmes d'information équipe du système de visioconférence tous les ultraportables et les postes fixes des agents qui en font la demande. Outre des réunions, la visioconférence permet de partager des documents à distance à plusieurs personnes et d'utiliser un tableau blanc. Pour permettre l'utilisation de ce nouvel outil de communication, plusieurs salles du Département sont déjà équipées (caméra et écran), et le déploiement continuera en 2018.

L'objectif principal est de **diminuer sensiblement les déplacements des agents**. N'oublions pas que l'objectif fixé dans le cadre du Plan climat est de diminuer de 10% les déplacements professionnels !

Le service postes de travail et support utilisateur (SPOT-SU) accompagne les services avec notamment une présentation/action des fonctionnalités de Skype.

Les premiers résultats sont là : depuis le mois de juillet, ce sont plus de 100 visio-conférences qui ont eu lieu et 165 agents concernés.





Recrutements : dématérialisation et entretiens « virtuels »

Le service emplois et compétences de la direction des ressources humaines a **dématérialisé l'ensemble des dossiers de recrutement** : les CV sont scannés et archivés de manière dématérialisée ; finis les stockages papier !

Si une attention particulière doit être apportée aux questions d'archivage et de gestion des données personnelles, ce circuit a permis de **faciliter les échanges avec les services**, et d'optimiser la gestion du vivier de candidatures en interne.

La fonction recrutement est en train de **se moderniser dans son ensemble**, tant dans sa procédure que dans ses pratiques, avec notamment le développement des entretiens virtuels, qui soulève de nouvelles problématiques techniques (crainte de perdre le ressenti humain, appréhension des candidats éloignés de l'utilisation du logiciel Skype, etc).

De plus, d'autres outils sont à déployer, par exemple une plateforme numérique permettant les candidatures en ligne. Il faudrait alors repenser l'ensemble du circuit des candidatures externes mais aussi internes.

Elle en parle :

Aurélie Fages, responsable de l'emploi et du suivi des organisations, direction des ressources humaines



Les recrutements induisent de nombreux déplacements que ce soit de la part des candidats ou des membres de jurys, et ce pour l'ensemble du territoire de la Savoie. Conscient des enjeux en termes de développement durable et de contraintes que cela peut représenter en termes de mobilité, le service emplois et compétences a généralisé le téléphone pour tous les entretiens dits « exploratoires » concernant les candidatures spontanées. Si la majorité des jurys sont organisés au Château, le service délocalise également sur les territoires, lors de la campagne de recrutement des agents des routes.

*En 2017, l'équipe s'est saisie du déploiement du logiciel Skype au sein de la collectivité pour **expérimenter les entretiens à distance**. Ils sont réservés, pour l'instant, aux candidats externes, éloignés de Chambéry.*

L'objectif, à terme, serait de généraliser l'utilisation de Skype pour pré-sélectionner des candidats ou sur des seconds entretiens, nécessaires dans certains cas pour confirmer le recrutement, mais ne nécessitant pas un présentiel.

Aujourd'hui cette nouvelle pratique est en phase d'expérimentation : des imprévus techniques viennent parfois bouleverser le déroulé de l'entretien nécessitant une vigilance particulière afin de respecter l'équité de traitement entre les candidats.

Lorsque toutes les précautions d'usage seront établies, nul doute que l'entretien vidéo aura un bel avenir... durable!



Réutilisation du matériel informatique

Depuis plusieurs années, le département a retenu le principe de la **cession gratuite des équipements informatiques** réformés au bénéfice d'associations à caractère social ou exerçant une activité étroitement liée aux compétences du Département et à but non lucratif.

Des associations du département ont contacté la direction des systèmes d'information dans le cadre du **soutien de familles modestes** ne pouvant s'offrir d'équipement et pour les accompagner dans les démarches administratives.



Elle en parle :

Christelle Civier, responsable du service postes de travail et support utilisateur, direction des systèmes d'information



Actuellement la direction des systèmes d'information est sollicitée par plusieurs associations : des retraités d'une commune qui proposent une activité d'initiation informatique, une recyclerie (ouverte récemment), ou encore une régie de quartier pour les habitants qui suivent une formation d'accès au numérique.

*Pour le service, la réutilisation du matériel informatique demande un travail supplémentaire (reconditionnement des ordinateurs), mais il y a un réel intérêt à **soutenir des initiatives pour donner une seconde vie à du matériel** tant d'un point de vue social que pour des questions environnementales.*

Rationalisation des équipements d'infrastructures informatiques

Le service infrastructures et sécurité, de la direction des systèmes d'information, a travaillé à la rationalisation et à la centralisation des équipements d'infrastructures ces derniers mois.

Sur la téléphonie, le Département est passé de 26 autocommutateurs (centraux de téléphonie) présents sur des sites dispersés en 2016, à 2 calls servers centralisés et virtualisés sur les sites du Saint Sébastien et du Château dès 2017.

Il en parle :

Hugo Daguinet, responsable du service infrastructures et sécurité, direction des systèmes d'information

*Globalement, la rationalisation des équipements d'infrastructures va permettre **une diminution des consommations électriques** des équipements, mais également de l'environnement des salles serveurs (énergie, climatisation).*

La capacité des onduleurs sera revue. L'usage de batteries au plomb sera limité au besoin réel d'aujourd'hui pour restreindre l'impact sur l'environnement lors de leur production et recyclage.

*La surface au sol occupée par les salles serveurs sera également réduite et pourra être à terme réaffectée à d'autres usages. Enfin, la centralisation **simplifie l'administration des systèmes et équipements**. Elle permet en parallèle la diminution des coûts de maintenance matériels et logiciels.*





Retour sur la politique d'impression

L'objectif de cette nouvelle politique est de **réduire les dépenses des consommables**, éviter toutes impressions orphelines (impressions abandonnées auprès du copieur), établir des statistiques par direction/agent et offrir plus de services (numérisation et transmission automatique par mail, impression sécurisée).

Tous les périphériques disposent des fonctionnalités noir et blanc et couleur, l'impression est indépendante de la localisation des copieurs. L'installation de 141 photocopieurs couleurs en réseau a permis de supprimer 250 imprimantes individuelles.

Les premiers résultats sont là : depuis le début de l'année, c'est en moyenne 17% des impressions qui sont évitées.

Soit des économies d'eau (740 m³), d'énergie (14 MWh) et de ressources (60 arbres).

De nouvelles pratiques se sont également mises en place pour limiter les impressions.

Depuis cette année, la direction des ressources humaines dématématise l'envoi de l'ordre du jour et les rapports au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le pôle personnes âgées et personnes handicapées (PA-PH) de la délégation territoriale du bassin chambérien a également augmenté ses envois mails au lieu des envois papier, notamment en termes de plans d'aide, d'invitation à des réunions ou encore pour les groupes de parole aide aux aidants.

Il en parle :

Jacques Baud, responsable du service matériel et maintenance routière, direction des infrastructures

*Au-delà de la dématématiation imposée des factures, le service a mis en place, avec l'appui de la direction des systèmes d'information, un **e-parapheur pour le processus de commande**, évitant l'édition papier de 3 000 bons par an, et de nombreux déplacements des garages annexes qui devaient se rendre à Chambéry pour signature.*



Nous préparons maintenant la dématématiation du processus de certification du service fait, concernant environ 5 000 factures par an.

*De plus, nous privilégions les **accès dématématialisés aux documentations techniques des fournisseurs** au lieu des documentations papiers.*



AGENDA

Février

Présentation du rapport Développement Durable 2016 lors du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2017



Mars

Dans le cadre d'un partenariat de coopération, le Département a accueilli une délégation de 5 conseillères départementales de Bignona (un des objectifs : se connaître et vivre une rencontre interculturelle entre femmes élues)



Avril

Mai

Ouverture de deux nouveaux SEMOH (Services de milieu ouvert avec hébergement) sur l'agglomération chambérienne et à Aix-les-Bains



Juin

Participation des agents du Département au «challenge mobilité» organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Action de promotion des fromages savoyards dans les collèges



Juillet

Les jeudis l'été, actions autour de la culture numérique et du e-sport



Première édition de la table ronde des cuisiniers (animation du réseau des cuisiniers). Création de l'espace collaboratif «Restauration dans les collèges» sur l'intranet du Département



Les Estivales, avec une programmation de qualité accessible au plus grand nombre, ont travaillé avec un traiteur bio et des produits locaux pour la restauration des artistes



Le Département agit toute l'année !

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>Publication d'un « Savoie mag été » Dossier spécial sur la nature</p> 	<p>Participation du Département à la Foire de Savoie : mise en valeur de la lecture publique</p>  <p>Journées du patrimoine : traversée du lac d'Aiguebelle en pirogues palafitiques reconstituées (action de développement du territoire et animation d'un milieu naturel).</p>  <p>Journées « découverte des métiers de la forêt collégiens et lycéens 2017 » réalisées en partenariat avec le parc naturel régional du Massif des Bauges (participation de 300 jeunes)</p> 	<p>Lancement de la campagne agents éco-responsables</p>  <p>Participation à l'évènement «connectons-nous» (partenariat avec l'Agglomération de Chambéry) - destiné aux parents et jeunes pour des pratiques numériques mieux comprises et raisonnées en famille</p> 	<p>Les 20 ans de la politique jeunesse</p> 	<p>Réveillon solidaire du comité d'actions culturelles(*) de Saint-Pierre-d'Albigny</p> <p>(*) instance rassemblant des acteurs sociaux et culturels pour monter des projets sur le territoire</p> 

